PARIS-CENTRE

Quatorzième Année. - N° 5.001

ABONNEMENTS :

	1 an	6 m.	3 m.
Nièvre et limit...	44.»	25.»	13.»
Autres départ.....	52.»	28.»	15.»
Union postale ...	62.»	34.»	18.»

—:— TELEPHONE : 2.17 et 2.18 —:—

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

PUBLICITE (Annonces et réclames), 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX : PARIS 272-43

DIMANCHE
5
NOVEMBRE 1922

Les peuples, aujourd'hui, veulent des réalisateurs et non des rêveurs.

Ils ont besoin de paix, d'ordre et d'autorité.

La Turquie, l'Italie, la Suisse, l'Angleterre viennent, tour à tour, de le prouver.

Après la victoire du fascisme

Comme il fallait s'y attendre de la part d'individus qui ont une peur bleue de voir triompher dans notre pays un mouvement semblable à celui qui fait de l'Italie une nation purgée de ses politiciens — gens au cerveau vide et au cœur sec, — les chefs et mercenaires du « bloc des gauches » tentent, avec leurs arguments ordinaires dont la pauvreté fait pitié, de discréditer par avance l'action du nouveau gouvernement italien.

Selon ces messieurs, Bénito Mussolini ne serait qu'un « insurrectionnel » qui, ayant habilement usé de la menace de la guerre civile, a réussi à s'emparer du pouvoir (tiens tiens ! on n'est donc plus les amis des insurrectionnels ? Pourquoi alors obliger les radicaux-socialistes du quartier de la Santé et d'ailleurs à voter — sous le fallacieux prétexte de discipline républicaine — pour l'officier « insurrectionnel » et traître à son pays André Marty ?) ; ce serait au surplus une sorte d'abject démagogue, ayant promis plus qu'il sait ne pouvoir tenir (en fait de démagogie les blocs de gauche s'y connaissent !) étant donné la précarité de la situation internationale, économique et financière de l'Italie. Et de faire des vœux pour que s'écroulent fascisme et Mussolini.

×
× ×

Il est à peine besoin de dire à nos lecteurs que la littérature blocdegauchienne qui a trait au fascisme et à sa victoire nous fait l'effet d'être inspirée plus par la frousse que par la nécessité de ne pas avouer que le succès du fascisme est à la fois le triomphe du patriotisme et de l'élémentaire bon sens. C'est une attitude qu'il nous faut noter pour l'avenir — espérons un avenir prochain !

Personnellement, nous nous réjouissons de l'accession du fascisme au pouvoir ; et en opposition avec les chefs radicaux nous faisons des vœux pour qu'il mène à bien l'œuvre de régénération nationale si heureusement entreprise. Car il s'agit bien de régénération nationale et non de vague intrigue politicienne.

M. Mussolini, appelé par le roi à former le gouvernement, s'est empressé d'accepter. Il a intelligemment choisi ses collaborateurs — qui tous sont de fervents patriotes, et n'aspirent qu'à faire de l'Italie une puissance de paix assurant à ses nationaux avec la liberté et la justice, les moyens d'intensifier la production et les échanges dans l'ordre rétabli et le respect des institutions et des lois du pays.

Du coup, tout ce qui en Italie est ferment de discordes entre citoyens et de troubles dans la vie du pays est rentré sous terre.

Certains de nos confrères prétendent que l'avènement subit du fascisme au pouvoir peut être la cause de nouvelles craintes que la paix du monde ne soit troublée. Nous ne le croyons pas. Sans doute, vis-à-vis de la Yougo-Slavie notamment, les fascistes ont une politique qui n'est point celle pratiquée par M. Facta, mais ceci ne veut pas dire que l'affaire ne peut être arrangée au mieux des intérêts des deux pays.

Quand à l'opinion professée par les fascistes en ce qui concerne le légitime protectorat que la France exerce sur la Tunisie, il nous sera bien permis de dire qu'elle n'est en rien dirigée contre la France, mais seulement contre des procédés d'administration qui en effet, ont besoin d'être mis au point au moyen d'une judicieuse révision. Nous avons la conviction absolue que le gouvernement de M. Mussolini sera plus près du gouvernement français que ne l'était celui de M. Facta. Les fascistes, tout comme les patriotes français, veulent que la victoire ne soit pas un vain succès duquel puissent se rire les vaincus.

L'horizon semble s'éclaircir tant pour la paix mondiale que pour la régénération des peuples sains en lutte contre les éléments pervers qui menaçaient de l'emporter.

Alors qu'en Italie les fascistes accèdent au pouvoir, qu'en Angleterre communistes et travaillistes sont en pleine déroute, en France tout ce qui est éléments de troubles et de discordes continuent à s'entre-dévorer en attendant le jour prochain où un solide balai à la main un homme se décidera à pousser à l'égout tout ces détritus qui empoisonnent l'atmosphère.

Au seuil du quatrième anniversaire de l'armistice de ce jour heureux entre les jours heureux, il nous est agréable de constater ces faits tout gonflés de promesses en un avenir meilleur pour notre pays.

Eugène MITTLER.

APRÈS L'ULTIMATUM D'ANGORA

Le Sultan réfléchit les ministres menacent

Le Gouvernement de Constantinople ne se rendra pas à la prochaine conférence d'Orient

CONSTANTINOPLE, 4 novembre. — La cérémonie du Selamelik s'est déroulée suivant les usages habituels. Le sultan s'est rendu à la mosquée de Yildiz où, selon la coutume, il reçut les félicitations de tous les ministres, des dignitaires de l'Etat et des personnalités religieuses.

[illegible] heures, les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Marine, et le cheik-ul-islam sont revenus au palais où s'est tenue une séance sous la présidence du sultan.

Les ministres partageant le point de vue d'Angora étaient exclus de cette réunion. Ces derniers ont déclaré que si demain ils n'étaient pas mis au courant des délibérations du palais, ils donneraient leur démission en laissant aux autres ministres la responsabilité des conséquences qui pourraient en résulter.

On sait que les décisions prises par la grande assemblée d'Angora dans ses séances du 1° et du 2 novembre entraînent : 1° l'abrogation de la Constitution de 1908 ; 2° l'abolition des pouvoirs temporels du sultanat ; 3° la déchéance du souverain actuel ; 4° le maintien du califat dans ses pouvoirs spirituels ; 5° la fin du gouvernement de Constantinople avec toutes ses conséquences.

Le grand-vizir a informé les hauts commissaires alliés que le gouvernement de Constantinople a décidé de ne pas envoyer de délégation à la Conférence de Lausanne.

La conférence d'Orient se réunira à Ouchy

PARIS, 4 novembre. — Une dépêche de Genève au « Journal des Débats » annonce que la conférence d'Orient se réunira à Ouchy, qui est le port de Lausanne.

En ce qui concerne les relations télégraphiques qui avaient été l'objet d'une réserve de la part des Turcs les autorités fédérales ont pris toutes leurs dispositions. La nouvelle station de T. S. F. de Lausanne permettra toutes les transactions désirables.

Rome célèbre la Victoire

ROME, 4 novembre. — La célébration officielle de l'anniversaire de la Victoire a eu lieu selon le cérémonial arrêté par M. Mussolini, cérémonial plein de grandeur dans son austère simplicité.

Une messe solennelle pour les soldats morts au Champ d'honneur a été chantée en l'église Sainte-Marie des Anges où l'année dernière la dépouille du Soldat inconnu a stationné avant d'être inhumée sous les dalles de l'autel de la Patrie.

Le roi, la cour, le gouvernement, le corps diplomatique et diverses personnalités assistaient à ce service religieux.

Le gouvernement s'est ensuite rendu en cortège à l'autel de la Patrie sans apparat. Il n'y avait pas de cordons de troupes sur le parcours mais seulement quelques piquets de gardes royaux et de carabiniers chargés d'assurer l'ordre que rien d'ailleurs n'est venu troubler.

Sur la place Venezia, le président du Conseil a gravi les gradins de l'autel de la Patrie entre une double haie de carabiniers et de fascistes en tenue. Arrivés devant la tombe du Soldat inconnu les membres du gouvernement et les personnalités qui les accompagnaient se sont agenouillés. Les troupes ont présenté les armes. La foule s'est découverte. Il y a eu alors une minute de profond silence pendant laquelle la vie a semblé suspendue. Quant cette cérémonie dont le caractère profondément religieux a impressionné la foule a été terminée, toutes les cloches de Rome se sont mises à sonner.

M. Mussolini, de nouveau acclamé, s'est retiré.

Après la cérémonie officielle, les grilles du monument ont été ouvertes et la foule a fait un pieux pélerinage à la tombe du Soldat inconnu qui a été couverte de fleurs.

La ville est pavoisée.

Phot *Beaufils* (Corbigny) Cl. *Paris-Centre*

Le monument aux morts de Corbigny, dont la cérémonie d'inauguration a eu lieu hier, ainsi que « Paris-Centre » l'a relaté.

Notre photographie a été prise au moment où M. Gay, président du Conseil général, lit son discours.

UN DEUIL POUR LES LETTRES

Les obsèques d'Alfred Capus ont eu lieu hier à Paris

Une foule recueillie et brillante accompagna au Père-Lachaise la dépouille de l'académicien

PARIS, 4 novembre. — Les obsèques d'Alfred Capus, membre de l'Académie Française, directeur politique du « Figaro », président de la Maison des journalistes, ont eu lieu, ce matin, en l'église Saint-Pierre-de-Neuilly où le corps avait été déposé hier soir.

Sur le catafalque qui avait été dressé au centre de la nef tendue de noir avaient été placés le chapeau et l'épée de l'Académicien ainsi que sa cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Dans l'assistance

Dans l'assistance particulièrement nombreuse et composée en grande partie de littérateurs, de journalistes et d'artistes, on remarquait au premier rang MM. le commandant Mollard, représentant le président de la République ; Ribière, chef adjoint du cabinet du président du Conseil, représentant M. Poincaré ; le représentant du président de la Chambre des députés ; le représentant du ministre de l'Intérieur ; MM. Colrat, garde des Sceaux ; Léon Bérard, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts ; de Lasteyrie, ministre des Finances ; le maréchal Foch ; M. Quinones de Leon, ambassadeur d'Espagne à Paris ; ainsi que le ministre de Suède et celui de Pologne ; le bureau de l'Académie Française composé de MM. René Doumic, Frédéric Masson, Henri de Régnier, Gabriel Hanotaux et Maurice Donnay et quelques académiciens : MM. Henri Lavedan, Robert de Flers, Georges Goyau ; d'anciens ministres, MM. Loucheur et Ogier, Georges Leygues ; de députés, MM. Bonnefous, Mandel, Escudier, Daudet, Tardieu, des compositeurs de musique MM. Messager, Bruneau Emile Lefèvre, administrateur de la Comédie Française, la direction du « Figaro », M. Arthur Meyer, directeur du « Gaulois », le représentant du maréchal Lyautey, le préfet de la Seine, M. Juillard, etc.

Parmi les nombreuses couronnes

La messe a été chantée par la maîtrise de l'église Saint-Pierre et l'absoute donnée par le chanoine Benner, curé de l'église.

Parmi les nombreuses couronnes, on remarquait celles de la maison des journalistes, du syndicat de la presse parisienne, de la direction et de la rédaction du « Figaro », du « Gaulois », de l'Opéra, de la Comédie Française, de la Société des auteurs, de la Société des gens de lettres, de l'Union des arts, du Gardennia Royal de Belgique, etc.

Sur la tombe

Il n'y a pas eu de cortège. Le corps a été placé dans un fourgon pour être conduit au cimetière du Père Lachaise.

L'inhumation a eu lieu à 14 h. 30 au cimetière du Père-Lachaise dans un caveau provisoire en présence des personnalités qui avaient assisté au service religieux de l'église Saint-Pierre à Neuilly.

Sur la tombe, des discours ont été prononcés par MM. René Doumic, qui, au nom de l'Académie Française, a fait l'éloge du confrère au caractère aimable et facile, à l'imagination toujours fraîche, à l'esprit bien parisien que vient de perdre l'illustre compagnie.

Rappelant ensuite la carrière d'Alfred Capus, M. René Doumic, après avoir dit que de sa naissance à Aix-en-Provence, le grand auteur avait gardé comme le sourire du sol natal, il l'a suivi successivement à l'Ecole des mines, puis dans le journalisme par lequel ce scientifique débutait dans la vie littéraire, enfin dans son œuvre de romancier et d'auteur dramatique et à l'Académie française où il devait succéder à Henri Poincaré.

Après lui, MM. de Nalèche, président du Syndicat de la presse parisienne; Robert de Flers au nom de la Société des Auteurs et au nom de la direction et de la rédaction du « Figaro » et Charles Le Goffic, président de la Société des Gens de lettres ; Geringer, secrétaire général de la Maison des journalistes, prennent la parole.

A l'issue de la cérémonie, les personnalités présentes ont défilé devant la tombe et sont allées présenter leurs condoléances à la famille.

Fou, il égorge avec un rasoir sa femme

BORDEAUX, 4 novembre. — Ce matin à 5 heures, un nommé Pierre Hourmilongue, 32 ans, garçon d'hôtel à Paris, et arrivé depuis quatre jours à Bordeaux, a tué sa femme Léonie en lui tranchant la gorge avec un rasoir. Hourmilongue et sa femme sont tous deux originaires de Saint-Pé-de-Léren (Basses-Pyrénées).

Hourmilongue, arrêté, a donné aussitôt l'impression d'un déséquilibré.

Il a déclaré que sa femme connaissait un homme riche à Paris, voulait le faire disparaître en mettant, depuis longtemps déjà, des drogues dans ses aliments, ce qui avait pour résultat de le rendre fou progressivement.

Ayant quitté Paris le 30 octobre, Hourmilongue vint seul à Bordeaux se réfugier chez son beau-frère, M. Cazenave, 16, rue Kiffer. Deux jours après, sa femme inquiète de sa disparition, venait le retrouver. Ce matin à quatre heures, Hourmilongue, qui vendredi soir, s'était procuré un rasoir, demanda de nouveau à sa femme qui était couchée près de lui de ne plus mettre de drogues dans ses aliments. Ne recevant pas de réponse, il saisit le rasoir qu'il avait caché dans la table de nuit et trancha la gorge de sa femme dont la mort fut instantanée.

Il résulte de l'enquête ouverte que l'on se trouve en présence du crime d'un fou.

Le meurtrier a été arrêté et écroué au fort du Ha.

ENTRE NAÏFS

Les Soviets comptent sur M. Herriot pour éviter la faillite

Mais ils espèrent auparavant le voir « en l'air la tête en bas »

M. W Drabovitch publie dans l'*Eclair*, sur le voyage de M. Herriot en Russie, quelques réflexions qui méritent d'être signalées :

Le récit de M. Herriot provoque les commentaires de ses amis bolchevistes. Nous ne saurions mieux faire que de les citer.

Voici en quels termes s'exprime Lounatcharsky au congrès d'imprimeurs (*Izvestia*, n° 20) :

La nouvelle formation de la bourgeoisie française a compris qu'avec le banditisme poincariste, la France n'obtiendra pas grand'chose... C'est purquoi elle nous envoie son Herriot qui parle déjà d'alliance avec la Russie et qui rêve de chipper un morceau gras à la barbe de l'Angleterre. Eh bien ! Si ce Herriot, notre ennemi mortel, qui a fureté chez nous, télégraphie qu'on ne peut pas s'attendre à la chute prochaine du pouvoir bolcheviste, nous pouvons dire que notre situation internationale est extrêmement brillante et que, dans quelque temps, nous obtiendrons de l'Occident un secours matériel...

Seulement, voilà ! Il n'est pas impossible que, avant qu'un bourjoui (terme méprisant pour désigner le bourgeois) quelconque s'avise de conclure avec nous un contrat, une explosion révolutionnaire se sera produite et eux tous seront f... en l'air la tête en bas.

Il faut noter que Lounatcharsky est le plus modéré, le plus cultivé, le moins démagogue des commissaires bolchevistes !

Telle est la vérité

Mais, pendant que le maire de Lyon affirme que la Russie renaît, les *Izvestia* du 18 octobre avouent que la production, dans les branches les plus importantes de l'industrie, continue à baisser. D'autre part, *les tchekistes font des rafles monstres à Moscou et à Pétrograd pour cueillir les dizaines et des dizaines de « wiemanes »* (les « hommes de la nouvelle politique économique ») pour les jeter en prison et confisquer leurs capitaux.

Il est vrai que l'on essaie de justifier ces mesures en disant qu'elles s'appliquent à des spéculateurs, ce qui est vrai.

Comme contre-partie de cet état de choses, les grands tripots prospèrent. Récemment, le Soviet de Moscou a concédé aux capitalistes privés, pour le prix de plusieurs trillions de roubles, le grand casino de « l'Ermitage ». Kamenieff a expliqué qu'il était impossible d'assurer autrement le budget de la ville de Moscou.

Telle est la « renaissance » économique russe. Les bolcheviks ont un besoin pressant d'argent. Non seulement les ouvriers, mais aussi des employés soviétiques, ainsi que beaucoup d'unités de l'armée, n'ont pas touché leurs soldes depuis des mois. La faillite menace le régime et les bolcheviks espèrent y échapper avec l'aide de M. Herriot. Telle est la vérité.

A LA RECHERCHE D'ANTINEA

La mission Olufsen va visiter le massif du Hoggar

Peut-être découvrira-t-elle des vestiges d'une civilisation éteinte

Une mission danoise, conduite par M. le professeur Olufsen, vient d'arriver à Paris pour s'adjoindre le professeur Bourcart, associant ainsi la France à son œuvre exploratrice.

Le professeur Olufsen est une figure bien connue parmi celles des hardis pionniers qui cherchèrent à surprendre les secrets du désert.

Il a par deux fois déjà, de 1896 à 1897 et de 1898 à 1900, accompli de longs et rudes voyages dans l'Asie centrale, explorant l'Afghanistan, le Turkestan, la Perse, le Caucase et les Indes, explorations au cours desquelles il travailla à l'établissement des cartes de ces pays, trop peu connus.

La mission dont nous parlons aujourd'hui est composée, avec le professeur Olufsen, de MM. Gram, zoologiste ; Kayser, géologiste et Storgaart, également zoologiste, mais plus spécialement ethnographe ; à ces savants danois, se joindra M. Bourcart, professeur suppléant à la Faculté des Sciences.

De Tunis à Taman-Rasset

Les frais du voyage, qui durera six mois, sont assumés par deux fonds scientifiques danois, le fond Carlsberg et le fond Oersted, l'Etat danois et des participations pécuniaires particulières.

La mission Olufsen doit quitter Paris le 8 novembre, se rendant à Marseille, où elle embarquera le 10 à bord du « Duc-d'Aumale » se rendant à Tunis. De Tunis, c'est le chemin de fer qui conduira les explorateurs à Tozeur, d'où ils se dirigeront vers l'oasis de Eld Djerid, puis sur Neftar, où de rapides méharis les transporteront vers El Oued Togourt ; parmi les points où touchera la mission, nommons In Salah, Taman Rasset, poste principal du Hoggar, où périrent le père de Foucault, lâchement assassiné, et l'aviateur Lapérine, victime d'un accident.

Là, le groupe visitera le massif du Hoggar, dont le point culminant n'a pas moins de 3.000 mètres, aux fins de savoir si vraiment la neige couvrait en un temps ces sommets et de connaître si quelque civilisation s'éteignit en ces lieux.

Le retour se fera par In Salah, la vallée de La Saoura, les confins algéro-marocains ; le professeur Boucart a dit qu'il était possible qu'il se détachat de la mission pour faire la traversée du moyen Atlas et rentrer par Casablanca.

Le but de la mission est, on le voit, purement scientifique et documentaire et c'est ainsi que grâce au professeur Olufsen — un nom qu'eût aimé Dumas — nous saurons peut-être un jour si Pierre Benoit, qui recréa l'Atlantide, avait raison.

Phot. *Meurisse* Cl. *Paris-Centre*

Vendredi soir s'est disputé à Magic-City le match de boxe qui mettait aux prises Fritsch contre l'Anglais Ben Calicott.

Notre photographie représente les deux pugilistes. Fritsch (à gauche) fut vainqueur aux points.

Prévisions météorologiques

PARIS, 4 novembre. — *Prévisions agricoles de l'Office National Météorologique pour la journée du 5 novembre :*

Région Parisienne. — Beau temps nuageux, vent de nord-ouest, 5 à 2 mètres à la seconde, faiblissant, température plutôt en baisse, gelées la nuit. Le minimum de température sera d'environ : + 1°.

Région du Centre. — Beau temps nuageux, vent de nord-ouest, faiblissant, de 6 à 2 mètre à la seconde, temps un peu frais. Le minimum de température sera d'environ : + 1°.

Région du Massif Central. — Temps nuageux, temps un peu frais, vent de nord-ouest faiblissant, de 10 à 4 mètres à la seconde. Le minimum de température sera d'environ : + 2°.

MORT SUR LA ROUTE

CLERMONT-FERRAND, 4 novembre. — Près de Ceyesat, au pied du Puy-de-Dôme, on a découvert sur la route un homme sans connaissance, correctement vêtu, portant des blessures à la tête. Transporté dans un restaurant voisin, cet homme a expiré sans avoir repris connaissance. Il n'avait sur lui aucun papier permettant d'établir son identité.

Criqui bat Walter-Rossi par knock-out au premier round

PARIS, 4 novembre. — **Criqui vainqueur au premier round par knock-out.**

Phot. Meurisse Cliché *Paris-Centre*

La plaque commémorative des étudiants de la Faculté des lettres morts pour la France

La Fête de l'Armistice

Le 11 novembre, après avoir rendu hommage au Soldat Inconnu, le Président de la République, entouré de tous les ministres, tous le maréchaux, des représentants de toutes les nations alliées, inaugurera solennellement, dans la forêt de Compiègne, le Monument de l'Armistice, à l'endroit même où l'Allemagne se reconnut vaincue.

La Ligue des Chefs de section et des Soldats combattants qui organise cette grandiose manifestation, n'a pas voulu que seul, le monde officiel y fut représenté. Elle a tenu à ce que tous les Français, tous les combattants puissent y participer. Elle a ouvert dans toute la France une souscription publique, le nom des souscripteurs, quelle que soit la somme versée, sera mentionné sur un livre d'or, qui, en présence des délégations des armées alliées sera renfermé dans le monument.

Pour pouvoir remplir cette condition, les souscriptions seront reçues jusqu'au mardi 7 novembre. Elles pourront être adressées soit au journal Paris-Centre, *qui les fera parvenir, soit à M. Bornet, trésorier du Comité nivernais de la Ligue des Chefs de section, 6 place Chaméane.*

×
× ×

Troisième liste

Nous avons reçu pour le monument de l'Armistice :

MM.

Ponsar Ferdinand, La Nocle-Maulaix	10 fr.
D. de Savigny de Montcorp, château du Pont, par Saint-Hilaire-Fontaine	5 fr.
Duvivier, employé au P.-L.-M.	5 fr.
A Kapps, bijoutier, Nevers (en souvenir de son frère tué à Compiègne)	5 fr.
Colonel Treymuller, à Nevers	5 fr.
J. Lacroix, à Fourchambault	5 fr.
De la Boutresse, à Magny-Cours	20 fr.
Ariat, Conservateur des Hypothèques, à Nevers	10 fr.
J. Léchevin, à Soumard, par Pouilly..	5 fr.
Talabot, à La Garenne, par Fourchambault	20 fr.
Gaston Aubert, Directeur d'entreprises, 12, rue Général Sorbier, Nevers	5 fr.
Marcel Vattan, comptable, 15, rue Gambetta	5 fr.
Chappe, rue Jeanne-d'Arc, Nevers	5 fr.
Machecourt, 2, rue Faidherbe	2 fr.

Sauvons les crûs de France

PARIS, 4 novembre. — Les représentants de la Champagne, de la Bourgogne, du Bourbonnais et de la vallée de la Loire, présentés par M. Léon Bourgeois, ont été reçus ce soir par le président du Conseil assisté du ministre des Finances.

La délégation a exposé la situation critique que traversent actuellement les régions productrices de grands vins. Elle a demandé la suppression immédiate de la taxe de luxe qui frappe ses crûs.

Le gouvernement a reconnu tout le bien fondé de cette démarche. Après avoir entendu M. Barthe, président du groupe viticole de la Chambre qui a proclamé l'accord des producteurs de grands vins de France, le gouvernement a promis d'inscrire dans la prochaine loi de finance diverses modalités tendant à réaliser la solidarité des intérêts viticoles français à la fois par une revision des taxes vicinales et par la généralisation de l'emploi industriel de l'alcool.

Guillaume II le criminel se marie aujourd'hui

En attendant le suprême châtiment, le pendu promis par M. Lloyd George à la Tour de Londres se remarie. Entre le jour des morts et le jour anniversaire de l'armistice — deux dates particulièrement symboliques à ses yeux, — Guillaume de Hohenzollern, ex-roi de Prusse et empereur déchu, va convoler en secondes noces. Il veut se consoler des hommes, des choses et de lui-même, et le prodige, le miracle, c'est qu'il se soit trouvé une femme, une princesse allemande, pour tenir ce rôle d'épouse devant Dieu et le monde, du plus grand criminel

Mais lorsque les cloches sonneront là-bas pour les épousailles impériales, les morts, les millions et les millions de morts de la grande guerre se dresseront sous les tertres des cimetières sans nombre de la vieille Europe pour répondre au chant d'hyménée. Et avec les héros disparus viendront les mères, les veuves, les orphelins, ceux qui ont succombé de chagrin et ceux qui ont succombé de misère au milieu des ruines de tant et tant de provinces dévastées : tous ceux qui ont souffert et qui ont pleuré par la faute de cet homme se rueront en une foule hurlante et frémissante, mer immense de toutes les douleurs humaines, et ils empliront le vaste ciel de leur formidable malédiction.

Entre lui et l'amour, entre lui et la joie de vivre, il y aura eux tous, avec leurs faces sans yeux, leurs bouches sans lèvres, leurs poings décharnés, et il aura beau crier « Je n'ai pas voulu cela ! », les morts le tiendront et ne le lâcheront plus.

La vie sportive

Nevers contre Moulins

C'est ce soir que joueront au Pré-Fleuri les secondes équipes du F. C. M. et du P. A. G.

Moulins a une belle équipe seconde et Nevers devra s'employer à fond pour résister aux attaques moulinoises.

Belle partie en perspective.

A la mi-temps se fera l'arrivée de la plus importante course pédestre de la saison : Le Tour de Nevers.

L'EQUIPE (1) DU P. A. G. A MOULINS

Comme il a été annoncé hier les équipes premières du P. A. G. et du F. C. M. jouent à Moulins.

Rassemblement des joueurs avant 11 heures moins le quart, dimanche matin, devant la gare.

L'EQUIPE RESERVE A COSNE

L'équipe réserve du P. A. G. va à Cosne contre le F. C. C.

Rassemblement à 8 heures moins le quart devant la gare.

AU F. C. MOULINOIS

Les soccers sont convoqués aujourd'hui à 13 h. 30 au Pré-Bercy, en vue de la formation des équipes sous la direction de M. Chabrol :

Joligard, Damont, Duludeix, Otto, Grampayre, Lavigne, Lebas, Forestier, Sturnemann Bourdin, Fradet, Bolatino, Deschamps, Harlay, Coquelet, Selleverger, Cottais, Senotier L., Coquelet, Coutrille, Berthon, Dubost, Bourgeot, Lapeyre, Morel, Picharles Langeron, Rochard, Breux, Bernard, Péronny, Lépée.

L'ATHLETISME EN BOURGOGNE

Afin d'encourager le sport pédestre, il est créé par la Ligue de Bourgogne d'athlétisme, pour une deuxième année, une épreuve de cross-country réservée aux coureurs de deuxième catégorie. Cette épreuve est dotée de prix individuels et d'une coupe challenge dont voici le règlement :

La Coupe d'Encouragement, réservée aux coureurs de deuxième catégorie de la Ligue de Bourgogne, se disputera chaque année, sur un parcours de 5 à 6 kilomètres, par équipes de six hommes dont quatre compteront au classement. Pour la deuxième année cette coupe sera courue à Chalon-sur-Saône, le 17 décembre 1922.

Chaque club peut engager une ou plusieurs équipes, ainsi que des individuels, dans le cas où une équipe complète de quatre hommes ne pourrait être présentée.

Le classement se fera à la Française, c'est-à-dire en ne tenant compte que des 4 premiers équipiers de chaque club. Les engagements devront porter le numéro de la licence et être accompagnés de leurs droits. Les licences seront exigées au départ. Les droits d'engagements sont fixés à 3 fr. par équipe et 1 fr. par individuel. Les engagements seront reçus jusqu'au 12 décembre minuit : ils devront être adressés au secrétariat de la Ligue.

Avant la Coupe d'Encouragement se disputera sur la même distance un cross réservé aux vétérans bourguignons, retirés du départ actif. Déjà deux tandems représentant Beaune et Chalon sont inscrits. Les engagements des anciens crossmen dijonnais, creusotins, autunois montcelliens, etc. sont attendus.

LE FOOTBALL ASSOCIATION CHEZ LES SCOLAIRES

Le bureau de la Ligue de Football association de Bourgogne et Franche-Comté, informe les groupements scolaires que le championnat régional va commencer à se disputer fin novembre. Il invite donc tous les groupements scolaires à demander d'urgence leur affiliation à la Fédération Française de Footbal association, en vue de participer à ce championnat. L'affiliation à la F. F. F. A. est entièrement gratuite Le secrétariat de la Ligue, rue Baudin, 29, à Dijon, se tient à la disposition des scolaires pour leur fournir les imprimés de demande d'affiliation.

FOURCHAMBAULT CONTRE LE CREUSOT

Dimanche, l'équipe première de l'Elan Sportif recevra sur son terrain du Stade de la Garenne, le onze correspondant du Club Olympique Creusotin. Les équipes auront la composition suivante :

C. O. C. — Goal : Deschazeaux ; arrières: Germain, Jondot ; demis : Maubon, Beney, Douillot ; avants : Noudeau, Cerveny, Bœuf, Desmus, Douhêret.

E. S. F. — Goal : Tavard ; arrières : Schwartz, Roumy ; demis : Gaudry, Fischer (cap.), Macquart ; avants : Riebel, Dousseau, Monin, Joubier, Schmid

Les amateurs du ballon rond pourront assister à une belle partie. L'Olympique s'annonce redoutable, mais il aura fort à faire si l'on tient compte des derniers résultats obtenus par le team premier de l'E. S. F.

Coup d'envoi à 14 heures.

Le rugby au Creusot

Comme nous l'avons annoncé, l'équipe première de rugby du Club Olympique Creusotin se déplacera aujourd'hui dimanche à Dijon, pour y matcher en championnat le quinze premier du Racing Club Bourguignon. Malgré cela le si sportif public creusotin ne sera pas privé cet après-midi de son sport favori, car deux intéressantes rencontres ont été mises sur pied et se joueront au Parc des Sports. A 13 h. 30, la toute jeune équipe troisième du C. O.C. jouera contre la première équipe du Sporting Club Montchaninois. A 16 heures, la brillante équipe seconde des bleus et rouges affrontera une excellente équipe régionale, le team premier de l'Amical Club de Saint-Marcel ? Ce second match ne manquera pas d'intérêt, surtout que Saint-Marcel s'est affirmé comme une équipe de valeur en tenant tête à des clubs comme Lons-le-Saunier, Bourg ,etc... et que les réserves du C. O. C. ont prouvé dimanche dernier à Chalon qu'il fallait compter aussi avec elles.

VELO CLUB MONTCELLIEN

Les coureurs du Vélo Club Montcellien désirant prendre part aux courses qui doivent avoir lieu sur la piste de Chalon-sur-Saône le 11 novembre prochain, sont priés de venir signer leur contrat au siège de la société.

SOCIETE DE TIR DE MONTCEAU

Le conseil d'administration de la société de tir de Montceau informe les sociétaires et les tireurs de la région que les séances de tir sont suspendues. Le Stand sera fermé pendant la saison d'hiver.

Dès que le temps le permettra, il sera donné avis aux tireurs de la réouverture des séances de tir et du programme général de l'organisation des grands concours de tir de l'année prochaine.

Les amateurs de tir sont priés de donner leur adhésion à cette société qui s'efforcera dans l'avenir de donner toutes satisfactions à l'émulation des tireurs en dotant les concours de nombreux prix.

Les adhésions sont reçues par MM. les administrateurs et notamment par MM. François Theureau, président à Bellevue ; Joseph Berger, vice-président, tapissier, place de la Gare ; Etienne Colin secrétaire, avenue de Lucy ; Armand Montblanc trésorier, route de Saint-Vallier ; Albert Labarre directeur de tir, rue Pierre-Garnier.

LE CALENDRIER DE CROSS DE LA BOURGOGNE

La ligue de Bourgogne d'Athlétisme a arrêté comme suit les premières rencontres envisagées pour la prochaine saison de cross-country : 17 décembre, Coupe d'encouragement, à Chalon ; 7 janvier, Challenge Vigoureux, à Montceau-les-Mines, 14 janvier, Cross du Racing Club Chalonnais (2e catégorie), à Chalon ; 28 janvier, Challenge Lambelot, à Dijon ; 4 février, Match Lyonnais-Bourgogne, à Lyon ; 11 février, championnat de Bourgogne, au Creusot ; 18 février, Cross du Racing Club Chalonnais (2e catégorie), à Chalon ; 25 février, interrégionaux (ville à désigner) ; 11 mars, national, à Paris ; 18 mars, cross du Racing Club Bourguignon, à Dijon.

MATCH DE PROPAGANDE DE RUGBY EN BOURGOGNE

Le 1er novembre, une excellente équipe du Club Olympique Creusotin s'était déplacée à Saint-Bérain-sur-Dheune pour y jouer un match de propagande contre un team formé avec les meilleurs éléments des clubs de Bourgogne de 4e série. Les Creusotins encore fatigués par la dure partie de dimanche et devant se réserver pour le match de championnat du 5 courant à Dijon, n'ont pu donner à fond dans toutes leurs lignes, mais ils accusèrent néanmoins une écrasante supériorité et dominèrent nettement leurs adversaires, triomphant finalement par 24 points à 0. Cette belle rencontre qui attira tout ce que Saint-Bérain et la région comptent de sportifs était arbitrée par M. Jacquet, secrétaire du Comité de Bourgogne. Ce fut en un mot une belle démonstration de jeu qui devra être profitable aux joueurs sélectionnés et aux jeunes clubs formés dans notre région.

Pommade Cadum contre Eruptions du Visage

La Pommade Cadum calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau et assure des nuits de sommeil paisible aux personnes souffrant atrocement d'affections cutanées. Elle arrête instantanément les démangeaisons causées par les maladies de la peau. Bien des souffrances peuvent être évitées en employant à temps ce merveilleux remède, très efficace contre l'eczéma, boutons, dartres, gale, peau écailleuse, éruptions, ulcères, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, plaies, etc. Prix : 3 francs.

FOIRES & MARCHÉS DE LA RÉGION

LA FOIRE DE NEVERS

Bœufs de boucherie, amenés 2, vendus 2, 270 fr. les 100 kilos ; taureau, amené 1, vendu 1, 240 francs les 100 kilos; vaches de boucherie, 10, 8, 250 fr. ; vaches laitières, 60, 30, 1.800 fr. pièce; génisses, 20, 12, 900 fr. ; veaux de boucherie, 6, 4, 350 fr. les 100 kilos ; veaux élevés, 10, 2, 1.000 fr. pièce; moutons, 40 à 30 fr. les 100 kil.; porcs gras, 20, 20, 500 fr. pièce; élevés, 30, 20, 150 fr.; porc de lait, 300, 200, 140 fr. ; chevaux trait, 10, 3, 3.000 à 3.500 fr.; demi-sang, 30, 10, 2.000 à 2.500 fr. ; poulains, 250, 200, 500 à 1.000; juments, 5, 2 , 2.000 à 3.000 fr.; ânes, 20, 4, 300 fr.; mulets, 4, 1, 1.000 à 1.200 fr.

NEVERS. — Foin, les 500 kilos, 230, 200, 180 fr.; paille, 75 fr.; orge, les 100 kilos, 70 fr.; blé, 78 fr., pris à la culture et 80 fr. livrés à domicile; farine, 105 fr. à domicile. Cours normal. Pas de changement.

NEVERS (Marché Carnot). — Beurre, le ½ kilo, 6.50, 6 fr., 5.50; œufs, la douzaine, 8 fr., 7.75, 7.50; fromage de vache, la pièce, 1.50, 1.25, 1 fr.; pommes de terre, le kilo, 0.60, 0.50, 0.40; haricots, le litre, 1.50, 1.25, 1 fr.; choux, la pièce, 1 fr., 0.50, 0.30; oignons, le kilo, 0.75, 0.60; carottes, 0.40, 0.30 ; poulets, la pièce, 17.50, 13.75, 10 fr.; canards, 12 fr., 10 fr., 8 fr.; oies, 30 fr., 25 fr., 20 fr.; dindes, 40 fr., 30 fr., 20 fr.; lapins, 16 fr., 12 fr., 9 fr.

MARCHÉ AUX GRAINS DE MOULINS

Blé, 82 fr. ; farine, de 103 à 106 fr.; orge, 58 fr. ; seigle, 50 fr.; avoine, 62; son, 44. Le tout aux 100 kilos.

CORBIGNY. — Le beurre s'est vendu de 4.50 à 5 fr. la livre ; les œufs 6 à 6.50 la douzaine ; les fromages de vache frais 0.75 pièce ; les fromages durs 1. 1.25 et 1.50 pièce ; les moules 0.75 le litre ; les huîles 1.50 la douzaine ; les poulets de 16 à 20 fr. la paire ; les canards de 12 à 15 fr. la paire ; les lapins de 6 à 10 fr. pièce ; les perdrix 6.50 l'une ; la salade 0.15 à 0.20 le pied ; les choux cabus 0.50 à 0.75 l'un; les choux-fleurs de 2 à 3 fr. pièce ; les carottes 0.40 la livre ; les châtaignes 0.75 le litre ; le raisin 1 à 1.25 la livre ; les bananes 0.50 l'une; les pommes 2.50 le quarteron ; les poires 1.75 à 2 fr. le quarteron ; les harengs frais 0.50 pièce; les maquereaux 2 fr. la livre ; la raie 2.50 la livre.

VACHES BRETONNES

Grand transport, arrivage direct à vendre, le mardi 14 courant à l'Hôtel Villepreux, à La Guerche-sur-l'Aubois (Cher), et le mercredi 15 à Chantenay-Saint-Imbert (Nièvre).

LES LOUEES

DUN-SUR-AURON. — La louée du Jour des Morts a eu son importance habituelle. Les prix ont été à peu près les mêmes que l'année dernière.

D'ici à la Saint-Jean, les charretiers se louaient 1.600 à 2.000 fr. : les bricolins, de 1.200 à 1.300 francs ; les vachers et bergers de 1.000 à 1.200 francs

HENRICHEMONT. — Vachers de 400 à 800 fr.; bricolins de 800 à 1.300 fr. ; charretiers de 1.500 à 2.000 fr. Pour les filles de ferme, il y a eu peu d'engagements.

HALLES CENTRALES DE PARIS

du 4 novembre

VIANDES. — Cours moyen au kilo :

Bœuf. — Quart. derrière, 1re qualité, 4.80 ; aloyau, 1re qualité, 7.50 ; paleron, 1re qualité, 3.80.

Mouton. — Entier, 1re qualité, 9.00 ; épaule, 1re qualité, 6.50 ; poitrine, 1re qualité, 4.30.

Veau. — Entier ou demi, 1re qualité, 8.00.

Porc. — Demi-porc, 1re qualité, 6.80.

VOLAILLES. — Canards de ferme, la pièce, 11.00; oies, le kilo, 7.00; poulets Chartres, 10.50; poules toutes provenances, 9.00.

POISSONS. — Le kilo : morue salée, 2.00 ; carpes, 3.00 ; tanches, 4.50.

LEGUMES. — Pommes de terre Algérie, les 100 kilos, 130 fr. ; pommes de terre chair jaune, 24 fr.; pommes de terre chair blanche, 20 fr.

BEURRES. — Le kilo, Charente, Poitou. 12 ; Touraine, 11.60 ; Normandie, 10.50.

ŒUFS. — Le mille : Brie, Beauce, 580 ; Bourbonnais, Nivernais, 600 ; Touraine, 680 ; Etrangers, 430.

FROMAGES. — Gruyère, de 7.00 à 8.50; Cantal, de 5.00 à 5.25.

Chassez........ le NATUREL il revient au galop parce qu'il est le meilleur SAVON garanti pur Anc. Usines A. ROSTAND et fils, MARSEILLE.

BOURSE DE PARIS

du 4 novembre

3 %, 58.25 ; 3 % amortissable, 68.10 ; 5 %, 67.55 ; 4 % 1917, 63.70 ; 4 % 1918 non lib., 63.25 ; Ouest-Etat 4 %, 350 ; Tunis 1892, 287 ; Afrique Occidentale, 342 ; Ville de Paris 1899, 266.50 ; 1910 3 %, 235 ; 1912, 235.25 ; Banque de France, 5800 ; Comptoir d'Escompte, 957 ; Crédit Foncier, 1015 ; Oblig. comm. 1903, 300 ; 1912, 177.50 ; Oblig. Fonc. 1899, 332 ; 1909, 180 ; 5 ½ % 1917 lib., 275 ; Crédit Lyonnais, 1480 ; Est, 815 ; Lyon, 954 ; Nord, 1249 ; Métro, 487 ; Nord-Sud, 211 ; Suez, 7460 ; Argentin 1900, 81.25 ; Italien 3 ½, 45.50 ; Japon 1910, 190 ; Russes 1867, 20.30 ; 1890 3 %, 19.25 ; Consolidé, 26.70 ; 1891 3 %, 19.70 ; Turc Unifié, 63.25 ; Briansk, 115 ; Rio-Tinto, 1771 ; Sosnowice, 206.

CHANGES

Londres, 65.025 ; New-York, 14.575 ; Allemagne, 0.0025 ; Suisse, 266.25 ; Italie, 61 ; Espagne, 221.75 ; Hollande, 571 ; Suède, 393 ; Belgique, 92.90 ; Norvège, 266.50.

RHUM SAINT-ESPRIT Supériorité incontestable DEMANDEZ-LE PARTOUT

NIEVRE

NEVERS

Procès-verbal. — Hier soir, vers 19 heures 15, avenue Georges-Clémenceau, M. Ferdinand Delorme, boucher, à Marseilles-les-Aubigny, revenait en voiture accompagné d'une autre personne, lorsque le cheval prenant peur, s'arrêta brusquement, cabrant de telle force que les brancards furent cassés.

Une des personnes de la voiture, fut projetée sur le cheval, qui s'affala sur le pavé. Heureusement, tous se sont retirés sain et sauf, à l'exception de la voiture mutilée de ses deux brancards.

Mais la police veillait et M. Delorme qui n'avait pas éclairé sa voiture reçut un procès-verbal.

Le temps. — Température maxima : + 13° ; minima : + 4°. Pression atmosphérique : 6 heures du matin, 735 m/m ; midi, 745 m/m ; 18 heures, 750 m/m.

Temps probable : beau temps, au moins meilleur, gelée blanche, brumeux.

(Communiqué par M. Perrot, opticien, Place Président-Wilson).

Chiens voleurs. — Depuis quelques jours, les habitants du quartier de la Jonction et du faubourg de Lyon, constataient chaque matin avec stupeur, que leurs plus belles unités manquaient à leurs clapiers.

Une plainte fut donc portée d'un commun accord, et les premiers renseignements de l'enquête font découvrir le malfaiteur, sous la forme d'un jeune chien échappé du domicile de ses propriétaires.

Trouvailles. — Réclamer à : l'Hôtel de la Nièvre, un petit livre de messe ; à M. Morin, cafetier, rue des Ardilliers, une bicyclette usagée ; à M. Jean-Marie Micnot, 6, rue du Calvaire, une pelote de laine avec un crochet à tricoter.

Société des fêtes. — Le bal annuel de bienfaisance organisé par la Société des Fêtes de Nevers aura lieu le samedi 16 décembre dans les salons de l'Hôtel de Ville. Il sera donné au profit de l'œuvre départementale des Pupilles de la Nation.

Nous donnerons dans un de nos prochains numéros tous les renseignements concernant cette fête de charité.

Etat civil :

Naissances. — Paul Boulé, 10, rue Busson-de-Lavèvre; — Jeanne Mathey, 3, rue des Mariennes.

Décès. — Mathilde Droin, 73 ans, veuve Balanche, 38, rue Sainte-Valière.

Publications de mariages. — Georges Roblin, 11, rue du Champ-de-Foire et Marie Chervet, 5, rue Adam-Billault ; — Charles Robert, 13, rue du Chemin-de-Fer et Francine Poujon, 12, rue Ferdinand-Gambon ; — Jules Martin, à Nevers et Jeanne Tanger, à Dun-sur-Auron (Cher); — Gilbert Darçon, sergent au 13e R. I. et Marie Soumier, à Livry (Nièvre).

Caisse d'Epargne. — Les bureaux seront fermés le 11 novembre, jour de la Fête Nationale.

Par contre, ils seront ouverts le vendredi 10 novembre.

Mme A. COUSSY, propriétaire du Grand Parc d'élevage du Château de Mouchy, nous prie de faire savoir que M. DEWAEGHEMAKER, ancien directeur, ne fait plus partie du personnel de son élevage. Toute la correspondance devra être adressée à Madame A. COUSSY.

Assurances. — Nous apprenons que M. Vieuchange, le sympathique assureur de Nevers, vient d'être appelé à une haute situation à la Cie « La Protectrice ».

Toutes nos félicitations.

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

N'oubliez pas qu'à la bijouterie **AU CARILLON** 88, rue du Commerce, Nevers, vous trouverez le plus grand choix en bijouterie, horlogerie, orfèvrerie, joaillerie, etc., à des prix incomparables à qualité égale. Maison la mieux assortie de la région.

Robert RENAULT
Chirurgien-Dentiste
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
Lauréat et ancien aide de Clinique
Démonstrateur de l'École Dentaire de France
Consultations tous les jours — mardis et vendredis matins exceptés
Téléph. 0-15 — 4, rue Gambetta, NEVERS

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Saint-Pierre-le-Moûtier se réunira en session ordinaire de novembre le dimanche 5 novembre à 2 heures du soir.

Ordre du jour, demandes d'assistance obligatoire : demande d'assistance aux femmes en couches : demande d'assistance aux familles nombreuses ; révision de la liste d'assistance médicale gratuite ; désignation des répartiteurs pour l'année 1923 ; désgination des délégués pour révision des listes électorales 1923 ; affaires diverses.

LE MONUMENT AUX MORTS

L'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de Saint-Pierre, morts pour la France aura lieu le dimanche 12 novembre à 14 heures. La cérémonie sera présidée par M. le préfet de la Nièvre, assisté de M. le général de Bellenet et des parlementaires de la Nièvre. Les sociétés locales sont invitées à prendre part au cortège qui sera formé dans la cour d'honneur de l'hôpital à 13 h. 45

LA CHARITE

LES FETES DU 11 NOVEMBRE

Service funèbre de 9 à 10 heures, en la mémoire des soldats disparus.

A 10 h. 15, monument de la place Barrère, formation du cortège pour aller au cimetière.

1° Union sportive Charitoise.
2° Veuves de Guerre ; pupilles ;
3° Vétérans ; Mutilés ;
4° Anciens Combattants ;
5° Dames Françaises et Dames de Charité ;
6° Conseil Municipal.

(Rassemblement à 10 heures, place Barrère).

A 10 h. 30, au Cimetière, cérémonie en l'honneur des soldats disparus.

A midi, Hôtel du Monarque, banquet organisé par l'Association des Combattants, sous la présidence de M. le Docteur Lebœuf.

De 15 à 16 heures, Place Barrère, Concert par la Société Philharmonique.

A 16 h. 30, Préau de l'Ecole Maternelle, vin d'honneur, offert par le Conseil Municipal aux Mutilés et Combattants.

Fête foraine, illuminations.

A 21 heures, retraite aux flambeaux.

COSSAYE..

ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

La section de Cossaye a décidé de fêter l'anniversaire de l'Armistice, le 11 novembre prochain.

Le comité des fêtes a arrêté ainsi le programme :

A 9 h. 30, réunion des membres de la section, cour de la mairie.

A 10 heures, service religieux à la mémoire des camarades morts pour la France.

A 11 heures, visite au monument et dépôt d'une couronne et de fleurs.

A 12 h. 30, banquet par souscription, hôtel Thuloup (prix 12 fr.).

A 19 heures, bal, salle du parquet Martin.

Au cours de la fête des décorations seront vendues par des jeunes filles, au profit de la section et de la caisse des secours de la Société.

VARZY

CEREMONIE DU 1er NOVEMBRE

Comme les années précédentes, le pèlerinage du jour de la Toussaint organisé par la municipalité a compris toutes les sociétés locales avec leur drapeau, les enfants des écoles et les Pupilles de la Nation.

Devant le monument, au cimetière, M. Charles Gout, maire, a prononcé quelques paroles très émouvantes.

Le cortège a ensuite défilé devant les tombes des soldats de la Grande Guerre.

Bestiaux égarés. — Il a été trouvé par le garde-champêtre de Varzy, errant dans les champs entre Varzy et le hameau de Migny, deux taures et un châtron. Le propriétaire de ces bestiaux peut les réclamer à l'Hôtel de la Gare, chez M. Patault, où ils sont en fourrière.

MONTIGNY-SUR-CANNE

REUNION DES ANCIENS COMBATTANTS

La réunion des anciens combattants a eu lieu le 29 octobre. Il a été décidé ce qui suit :

Le 11 novembre prochain, jour anniversaire de la victoire, il sera célébré à dix heures un service-messe en la mémoire des enfants de Montigny-sur-Canne, morts pour la France ; à midi, banquet des poilus, salle Caussard, à raison de 10 francs par tête. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 8 courant.

INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Les anciens combattants, de concert avec le comité d'érection, ont fixé l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de Montigny-sur-Canne, morts pour la France à la date du 19 novembre 1922 ; à une heure et demie, formation du cortège, à deux heures, bénédiction du monument et remise à la municipalité.

Les habitants de Montigny sont priés de tous assister à cette pieuse cérémonie.

SAINT-PARIZE-LE-CHATEL

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le maire prie les habitants, et particulièrement les mutilés de guerre, les anciens poilus et anciens combattants et les veuves de guerre, de vouloir bien se trouver le 11 novembre, à 10 h. 50, place de l'Eglise. Un cortège y sera formé qui se rendra à 11 heures précises au monument aux morts, pour célébrer l'éternelle reconnaissance due aux glorieux enfants de la commune tombés pour la patrie.

COSNE

Les similaires de l'absinthe disparaîtront d'ici trois mois (décret du 26 octobre). L'ANISALO n'étant pas un similaire, continue à être consommé dans tous les bons cafés. L'ANISALO (30 à 40°), n'est pas interdit.

TERRIER-BOURDIN, Cosne-sur-Loire.

CERCY-LA-TOUR

M. RAYMOND-GRAMBERT a l'honneur d'informer le public qu'il s'est rendu acquéreur de l'Hôtel des Voyageurs (qui conservera son nom) à Cercy-la-Tour, à dater du 11 novembre, et qu'il s'efforcera de satisfaire en tous points de vue les clients qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Le matériel sera complètement neuf ainsi que l'intérieur de la maison. Ecuries et vaste garage. Salle de bains.

Comme par le passé M. RAYMOND continue à exploiter son magasin de cycles et zinguerie.

DECIZE

HOTEL DES NEGOCIANTS
Recommandé aux Touristes et Voyageurs
P. CAILLOT, chef de cuisine, propriétaire
Noces et banquets — Salle de 100 couverts
Matériel complet pour noces à la campagne
Prix modérés — Téléphone 77

CRUX-LA-VILLE

La vente du poisson provenant de la pêche de l'Etang du Berle, près Crux-la-Ville, aura lieu le jeudi 9 novembre 1922 à 8 heures du matin, à la chaussée du Moulin.

CHER

Dans une usine de La Guerche un ouvrier est pris dans une transmission

Horriblement broyé le malheureux a été tué sur le coup

La Guerche, 4 novembre. — (De notre correspondant particulier). — Le 3 novembre, vers 7 h. 30 du matin, Jean Tramiot, 35 ans, marié depuis un an et demi à Léonie Durand, ouvrier à l'usine de chaux à MM. Massé et Paillard, étant occupé à prendre la mesure d'une courroie, s'est laissé happer, par ses vêtements, à une transmission.

Entraîné dans le mouvement de rotation, il a été complètement deshabillé et en est sorti bras et jambes broyés.

La mort a été instantanée.

BOURGES

LA CHAMBRE DE COMMERCE

La prochaine réunion de la Chambre de commerce aura lieu le mardi 7 novembre prochain, à 13 h. 30.

Ordre du jour : 1° Correspondance et communications diverses ; 2° Projet tendant à réduire les coefficients de majoration des droits d'entrée sur la porcelaine ; 3° Navigation intérieure; Compte rendu par M. Hervet, de la réunion du Comité consultatif tenue le 18 octobre ; 4° Projet de loi concernant la révision des marchés de la guerre ; 5° Proposition de loi tendant à la suppression des taxes sur les traitements, indemnités et salaires.

Etat-civil :

Publications. — Joseph Pinoteau, lieutenant à Epinal et Monique Lubin ; — Albert Mabilat et Germaine Poisson ; — Emile Jié et Jeanne Gardon ; — Claude Armandin et Pauline Périnet ; — René Trouquoy et Laure Jurga, à Allogny ; — Georges Maille, à Paris et Marie Perret.

Le temps. — Minima + 3° 8 ; maxima + 8°; Pression barométrique : 757 m/m 5.

Temps probable : Amélioratioon momentanée avec refroidissement nocturne. Nouvelles pluies prochaines à prévoir.

(Observations de M. l'abbé Moreux, directeur de l'observatoire de Bourges).

Etat civil :

Naissances. — Renée Prévost, 64, rue Lamarck ; — Maurice Mignot, 6, Petite rue sous les Ceps ; — Raymond Roger, 66, aux Bigarelles.

Décès. — Henri Frelat, 69 ans, route de Marmagne ; — Louis Pontonnier, 65 ans, 12, rue Kleber ; — Francine Filliout, femme Chalon, 45 ans, 20, rue des Chalets ; — Marie Jullien, veuve Renouard, 68 ans, rue Gambon; — Pierre Dézalot, 84 ans, enclos des Bénédictins ; — Jeanne Maronnier, veuve Penon, 81 ans, rue Fulton.

Assistance aux familles nombreuses. — Le Maire donne avis que pendant un délai de 20 jours à compter de ce jour, tout habitant ou contribuable de la commune pourra prendre connaissance à la Mairie, Bureau de l'Assistance, du registre portant mention des décisions motivées rendues le 11 octobre 1922 par la Commission Cantonale de Bourges et s'il le juge utile déférer ces décisions à M. le Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales.

Assistance aux vieillards. — Conformément à l'art. 11 du décret du 3 août 1909, le député-maire donne avis que pendant un délai de 20 jours à compter de ce jour, tout habitant ou contribuable de la commune pourra prendre communication à la Mairie, Bureau de l'Assistance, du registre portant mention des décisions motivées, rendues le 11 octobre 1922 par la Commission Cantonale de Bourges, et s'il le juge utile, déférer ces décisions au Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociale.

ECHOS DES FOIRES D'ORVAL

Les visiteurs venus nombreux à l'occasion des Foires d'ORVAL et de l'EXPOSITION de Saint-Amand, ont eu certainement leurs regards attirés, à « l'angle des rues Porte-Mutun et Emile-Zola », par un magasin tout nouvellement aménagé.

Cette installation n'est autre que « l'EXPOSITION D'AMEUBLEMENT JEAN-MARIE GUYOT », dont les maisons de La Charité et de Bourges sont déjà avantageusement connues dans ces régions.

Monsieur J.-M. GUYOT, dont on connaît l'inlassable initiative commerciale, et qui, faute de place n'a pû participer à la Foire-Exposition de Saint-Amand, n'a pas craint d'offrir, dans ce cadre improvisé un aperçu de ses modèles d'ameublements de Tous Styles, présentant tous les avantages de confort et d'élégance, et d'une variété particulièrement attrayante.

Ses efforts ont été couronnés de succès. Aussi a-t-il décidé, pour permettre aux visiteurs qui n'ont pû terminer leurs achats, de prolonger d'un mois son séjour en notre ville.

SAINT-PIERRE-LES-ETIEUX

Suicide. — Jean Olivier, 65 ans, cultivateur à Saint-Pierre-les-Etieux, a été trouvé pendu, lundi dernier, dans une pièce dépendant de son habitation.

On ignore les causes de ce suicide.

LA CELLE-CONDE

Ivresse. — Etienne Plasson, 57 ans, demeurant à La Celle-Condé, qui avait bu plus que de raison, a été rencontré par les gendarmes, qui le gratifièrent d'un procès-verbal pour ivresse publique.

Lire en page 4 :

« Le Château de l'Ours » et les Avis Mortuaires.

Feuilleton de PARIS-CENTRE -4-

GUSTAVE LE ROUGE

Prisonnier de la planète Mars

PREMIÈRE PARTIE

Résumé des feuilletons précédents

Deux amis, Darvel, inventeur et Pitcher naturaliste se rencontrent à Londres après de multiples aventures autour du monde.

Darvel a essayé en Sibérie, de correspondre avec les habitants de la planète Mars, mais la malchance l'a poursuivi et ses travaux ont dû être abandonnés.

Rentré à Londres, il se voit congédié, parce que ruiné, par le banquier Téramond, avec qui il avait été en relations d'affaires et dont la fille, la jolie Alberte n'est pas restée insensible aux hommages de Darvel.

Au cours du récit de ses aventures à son ami Pitcher, le jeune inventeur reçoit un message de M. Ardevena le convoquant, rue d'Yarmouth.

Avant de se rendre à cette invitation, les deux amis vont dîner chez la mère de Pitcher et ce dernier narre à son ancien compagnon, comment il fut fait prisonnier par les bouddhistes du Népaul et comment ayant réussi à assommer un gardien, il se trouve brusquement, avec un de ses camarades de chasse, en face d'un fervent de bouddha en état cataleptique.

CHAPITRE II

Chez Ralph Pitcher

(Suite)

« Je respirai.

« Nous n'aurions donc pas besoin de recourir à la violence, il suffirait de ne pas éveiller le dormeur.

« Slud, maintenant plus calme, fut de mon avis et nous commençâmes immédiatement nos préparatifs.

« Je déroulai la corde que nous avions fabriquée et que je portais autour de mes reins et je l'attachai solidement à un des créneaux sculptés, puis la descente commença.

« Je demandai à passer le premier ; je savais Slud très sujet au vertige et sa nervosité était encore augmentée par les effluves orageux ; le poids de mon corps en augmentant la tension de la corde et en diminuant le balancement, rendrait à mon compagnon la descente plus aisée.

« Une autre cause d'inquiétude, c'était de savoir ce que nous allions trouver au pied de la tour : un fossé, une cour intérieure le toit d'un temple ? Les ténèbres ne nous permettaient de rien discerner ; la lueur intermittente des éclairs ne nous montrait qu'un cahos de bâtiments disparates.

« D'abord tout alla bien ; d'après mon conseil. Slud descendait en fermant les yeux et s'applaudissait de cette précaution.

« Mais, tout à coup, je poussai un cri terrible.

« J'étais arrivé à l'extrémité de la corde !... Au-dessous de moi, mes pieds se balançaient dans le vide ; j'avais failli glisser dans l'abîme !...

« — La corde est trop courte, murmurai-je d'une voix étranglée d'angoisse.

« — De combien ? bégaya Slud.

« — Je ne sais pas... De beaucoup trop pour que nous puissions nous laisser tomber.

« A ce moment un formidable coup de tonnerre retentit, nous enlevant le peu de sang-froid qui nous restait.

« J'entendis au-dessus de moi la voix dolente de Slud :

« — Le vertige -... Je le sens, balbutia-t-il.. ma tête tourne...

« Il faut que je lâche la corde...

« J'aime mieux cela.

« Je vais tout lâcher !... C'est plus fort que moi.

« — Au nom de Dieu ! mon cher Slud, ne faites pas cela, m'écriai-je !

« Je vous en supplie soyez courageux.

« — Je ne puis pas.

« — Et sa voix était comme cassée.

« Je l'entendais claquer des dents. Je sentais les trépidations de la corde agitée par ses mains convulsives. Ce fut quelques secondes d'épouvantable angoisse. J'étais à bout de force, je sentais mes poignets s'engourdir, j'étais moi-même tenté de tout abandonner, de sauter dans le gouffre ténébreux, de me laisser glisser dans la mort

« On vit toute une existence dans ces moments-là .

« Je me suis souvent demandé comment mes cheveux n'avaient pas blanchi d'un seul coup pendant les effroyables moments que nous avons passés au flanc de la vieille tour bouddhiste sculptée de monstres grimaçants.

-- Comment fîtes-vous, interrompit impatiemment l'ingénieur, gagné par l'émotion du narrateur.

Ralph Pitcher continua, après quelques instants de silence :

— J'allais me laisser tomber, lorsqu'il me vint une inspiration désespérée, quasi folle.

« — Ecoutez, dis-je à Slud, il reste un moyen suprême.

« — Lequel ?

« — Je vais remonter, je vais retourner à notre cellule.

« Il y reste encore des couvertures, je vais les découper en lanières, fabriquer un bout de corde supplémentaire.

« — Mais c'est insensé ! râla le malheureux.

« Et moi ! que deviendrai-je ?

« Est-ce que je suis capable d'attendre encore une minute ?

« Quand vous reviendrez — si vous avez la chance de revenir — vous ne me retrouverez plus.

« J'aurai lâché prise !...

« Et il ajouta avec un accent qu'il me semble toujours entendre :

« — Cela vaut mieux d'ailleurs.

Vous avez raison, Ralph. Laissez-moi mourir .

« — Je ne l'entends pas ainsi ! m'écriai-je, gagné d'une colère.

« Je ne me sauverai pas seul, je vous le jure !...

« Allons, Slud, remontez de cinq ou six mètres.

« — A quoi bon ?

« — Mais vous ne comprenez donc pas ? Je vais vous attacher solidement à la corde avec la corde elle-même !...

« Obéissez sans discuter !

« Comme cela, vous pourrez attendre mon retour...

« Slud se hissa quelques mètres plus haut, comme je le lui demandais, mais avec une extrême difficulté. Je tremblais à chaque instant qu'il ne dégringolât sur moi et ne m'entraînât dans l'abîme. Mais l'espoir que je venais de faire luire à ses yeux lui donna la force de dominer ses nerfs.

« Sitôt que je jugeai la longueur suffisante, je coupai la corde au-dessous de moi.

« Avec le tronçon ainsi obtenu, j'attachai solidement Slud sous les aisselles à la corde principale ; puis, lui mettant un pied sur les épaules, je commençai à remonter, dans un tel état de surexcitation violente, que je ne sentais plus la fatigue, que je ne voyais pas les monstres de granit penchés sur moi me regarder avec leurs hideuses faces de démons.

« Mais, comme je mettais le pied sur la plate-forme de la tour, il m'arriva quelque chose de terrible.

« Je me trouvai en face du bonze, maintenant parfaitement réveillé.

« Il était d'ailleurs, je pense, tout aussi effrayé que moi en voyant un homme surgir brusquement à ses côtés, comme s'il eût été apporté là par un coup de tonnerre.

« Je ne lui laissai pas le temps de revenir de son ébahissement.

« Je lui sautais à la gorge, je le terrassai et je l'étranglai à moitié ; la soudaineté de mon attaque avait été tellement irrésistible qu'il n'avait poussé qu'une sorte de grognement ; j'achevai de l'étourdir d'un coup de poing à renverser un bœuf, j'avais le passage libre.

« Je me ruai vers la celule qui nous avait servi de prison, tellement heureux, tellement orgueilleux de mon triomphe, que je riais aux éclats, nerveusement. Je suis sûr qu'à ce moment j'étais à deux doigts de la folie...

« Mais une horrible déconvenue m'attendait : dans mon exaltation, dans ma joie délirante, je n' « avais plus songé que c'était Slud qui avait la clef !... »

« Cette fois, ma force de résistance était à bout, je tombai affaissé sur les marches de l'escalier, toute mon énergie s'était envolée. Je n'étais même plus capable d'associer deux idées, je divaguais ; un instant j'oubliai même le malheureux Slud que j'avais lié au-dessus de l'abîme et qui ne pouvait sans moi ni remonter, ni descendre.

« Puis je me mis à pleurer à chaudes larmes ; à ce moment un enfant eût eu raison de moi.

« Je demeurai longtemps couché sur la pierre, dans l'anéantissement le plus profond, le plus entier.

« Ce fut l'idée de Slud, que je ne pouvais abandonner ainsi, qui me rendit le courage de continuer la lutte.

« J'essuyai mes larmes et, assis sur la pierre, je me mis à chercher l'impossible moyen de salut, comme un écolier qui peine sur un insoluble problème.

« Mais tout à coup je poussai un cri — non, un hurlement de joie. J'avais trouvé.

Et comme cela était simple, facile ! Comment n'y avais-je pas songé plus tôt ?

« Je remontai précipitamment jusqu'à la plate-forme de la tour.

« J'allai vers le bonze que je venais de mettre en si piteux état et je commençai par le bâillonner, pour lui ôter toute possibilité d'appeler au secours si jamais il avait quelque velléité de revenir à la vie ; puis je le dépouillai de sa longue robe gris cendré, d'une sorte de tunique qu'il portait en dessous et d'un lambeau de couverture qui lui tenait lieu de manteau, je le laissai nu comme un ver.

« Avec tous ces matériaux, je me mis au travail, il me fallait une corde, c'était le bonze qui allait en faire les frais ; j'avais là sous la main une provision d'excellent drap dont j'appréciai tout de suite la solidité.

« J'ai oublié de vous dire que j'avais un couteau dérobé au bonze geôlier et qui m'avait déjà servi à couper la corde pour attacher Slud ; je commençai aussitôt à découper la robe gris cendré en longues lanières que je nouai bout à bout.

Je travaillais à la lueur des éclairs avec une activité fébrile, une prestesse incroyable. Un moment, je vis le coq du clocher que j'apercevais alors très nettement en face de moi illuminé d'une sorte d'auréole fulgurante.

« Presque en même temps, un gémissement lamentable monta des profondeurs du gouffre.

« C'était Slud qui m'appelait à l'aide.

« Dans ma précipitation, je n'avais pas assez serré la corde. Sous le poids de son corps, les nœuds se défaisaient peu à peu, il les sentait lentement glisser.

« Je ne pouvais deviner cela, je n'en étais pas moins affolé par ce lugubre appel auquel la prudence m'interdisait de répondre.

« Mais je me hâtais avec une inconcevable ardeur ; la corde s'allongeait à vue d'œil sous mes doigts inquiets.

« Enfin, elle fut prête, je la roulai autour de ma ceinture et je me laissai glisser le long de l'ancienne corde avec l'angoisse qu'il fût arrivé à Slud quelque malheur que je ne pouvais prévoir.

« J'arrivai à temps

» Le tronçon de corde s'était tout à fait dénoué.

« Slud ne se maintenait plus que par ses doigts crispés. Je nouai un peu au-dessus de lui le nouveau câble à l'ancien et notre périlleuse descente recommença .

« — Vous avez eu bien tort de remonter, me dit tout à coup Slud.

(A suivre)

ALLIER

MOULINS

AMICALE DES MERIDIONAUX

Les membres de la « Golso » sont instamment priés de vouloir bien adresser — *exceptionnellement* — le montant de leurs cotisations de 1923 (soit 6 francs) au camarade Gandiol, trésorier, 103 bis rue de Lyon, à Moulins, avant le 30 novembre courant. Passé ce délai, et dès le 1er décembre, le trésorier remettra à l'encaissemnt, par la poste, les reçus non payés avec 25 c. en plus pour frais de recouvrement. Cette mesure *exceptionnelle* est uniquement en vue des premiers frais à engager pour l'organisation des prochaines fêtes de charité.

Les originaires du Midi, dames et messieurs, habitant l'Allier, qui ne font pas encore partie de l'Amicale, sont priés d'envoyer leurs nom, prénoms, profession, adresse exacte et la somme de sept francs (droit d'entrée : 1 fr., cotisation 1923 : 6 fr.) au trésorier.

LA FETE DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion de la Fête Nationale du 11 novembre, d'accord avec M. le Préfet et le bureau de l'Association départementale des Mutilés, la municipalité organise une manifestation en l'honneur des morts de la Grande Guerre.

Toutes les sociétés de Moulins sont invitées à cette solennité.

Le cortège partira de la préfecture à quatorze heures pour se rendre au cimetière ou des couronnes seront déposées.

Compatriote. — M. Jacques Monicat est admis à l'Ecole nationale des chartes.

Accidents du travail. — François Marcel, 37 ans, homme d'équipe à la gare, demeurant route de Lyon, s'est blessé à l'extrémité de l'annulaire droit en fermant une porte de vagon. Incapacité de travail de cinq jours.

— Michel Colas, 25 ans, journalier à la gare, rue Marcellin-Desboutin, s'est blessé à l'index droit en procédant au chargement d'une barre cylindrique en acier. Incapacité de travail de huit jours.

— Georges Lamps, 32 ans, aiguilleur, rue du 14-Juillet, a eu les trois derniers doigts de la main droite coincés entre un demi-muid et la paroi d'un vagon. Incapacité de travail de dix jours.

— Joseph Turc, contremaître ébéniste, rue Labrosse, est tombé, par suite d'un faux-pas, sur une dégauchisseuse en marche, et il s'est fait une forte plaie à l'avant-bras droit. Incapacité de travail de quinze jours.

Préfecture. — M. Gardas, conseiller de préfecture de l'Allier, est nommé conseiller de préfecture du Finistère.

La classe 1923. — Les conscrits de la classe [illegible]923 qui participent au bal et au banquet sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu demain lundi, à 20 heures 30, à la mairie.

Le temps. — Le thermomètre indiquait hier : à 7 heures, 6° ; à midi 10°. Maxima, 11°2. Baromètre : 745 mm.

Soirée dansante. — Une soirée dansante privée organisée par un groupe d'officiers de complément, aura lieu le samedi 11 novembre, à dix heures du soir, dans les Salons de l'Hôtel de Paris.

Les officiers de complément adhérents à l'U. N. O. C., qui désireraient y assister, sont priés de s'adresser à M. Hivet, rue de Villars, ou à M. Oléon, 11, place de l'Hôtel de Ville.

A la Préfecture. — M. Gardas, conseiller de préfecture de l'Allier est nommé en la même qualité dans le Finistère.

Nos compatriotes. — M. Adrien Mitton, architecte à Moulins, élève à l'école des Beaux-Arts vient d'être reçu licencié en droit devant la Faculté de Paris.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Pénot, 4, rue du Rivage, une broche en argent ; par M. Descharnes, 77, rue d'Allier, un porte-monnaie ; par Mlle Aupetit, chez M. Vérillaud, rue Francis-Péron, un porte-monnaie.

DOMPIERRE-SUR-BESBRE.

Etat-civil :

Naissances. — Marcelle Prunier, aux Communes ; — Louis Dard, aux Communes.

Mariages. — Jean Bourachot et Marguerite Ramillon ; — Louis Papillon et Anne Véry ; — Claude Barret et Catherine Gibbe ; — Pierre Bernard et Marie Papillon.

Décès. — Pierre Ferrière, 44 ans aux Miseries ; — Antoine Deschamps, 62 ans, à La Planche.

SOUVIGNY.

Etat civil :

Naissances. — Lucien Cante ; — Germaine Bardon ; — René Bonamy ; — Marie-Jeanne Gateau ; — Jean-Marie Senet ; — André Dumoux.

Mariages. — Marcel Mangeret et Thérèse Rouet ; — Antoine Ducoup et Valentine Kapp ; — Octave Levieux et Alice Volat.

Décès. — Antoine Bel ; — Virlogeux (mort-né) ; Louis Blandin ; — Philippe Gazet.

MONTLUÇON

UN VOL AVEC EFFRACTION

Arrestation des voleurs

Dans la soirée du 1er novembre, un certain nombre d'ouvriers de l'entreprise du chemin de fer de Montluçon à Coutlières, se trouvaient dans un débit à la Gouteile. Parmi eux se trouvait François Fleury, 47 ans, mineur, qui, constatant l'état d'ébriété dans lequel ils étaient, refusa de payer un litre de vin à Georges Michaud, 30 ans, Abdel-Kader-Adoulh, 25 ans, et Georges Rochefolle, 54 ans, tous les trois mineurs comme lui, et qui lui avaient proposé de leur offrir cette consommation pour clore une discussion qu'ils auraient eue parait-il, précédemment.

Les trois poivrots prirent fort mal ce refus et menacèrent de faire un mauvais parti à leur camarade s'il se rendait chez lui.

Effrayé, Fleury préféra coucher au débit où il était ; mais une surprise l'attendait le lendemain matin, lorsqu'il réintégra son « gourbi », ainsi que l'appelait l'Algérien Abdel-Kader-Adouh :

La porte de la demeure était forcée et Fleury s'aperçut qu'on lui avait dérobé 7 kilos 500 de saucisson, un paquet de bougie, un bidon de deux litres plein de vin, du pain, du lard, etc.

Il n'eut aucun doute sur les auteurs de ce larcin, commis de nuit, avec effraction. Sans doute possible, ceux-ci devaient être les trois hommes auxquels il avait refusé la veille de payer à boire. C'est dans ces conditions que le mineur fut amené à déposer une plainte à la gendarmerie.

Celle-ci ouvrit immédiatement une enquête, qui lui permit de suivre à la trace les trois voleurs présumés, qui furent découverts dans un débit à Nerdres.

Interrogés, Rochefolle, Abdel-Kader et Michaud, tout en se rejettant mutuellement l'un sur l'autre la plus grosse part de culpabilité, finirent néanmoins par reconnaître le vol dont ils étaient accusés et qui leur vaut d'être mis séance tenante en état d'arrestation.

Ils ont été transférés à la prison de Montluçon.

ASSOCIATION AMICALE DES MUTILES, ANCIENS COMBATTANTS

L'assemblée générale trimestrielle de l'A. M. M. aura lieu. salle de l'Edifice communal à Montluçon, le dimanche 5 novembre à 13 h. 30.

Ordre du jour : fédération départementale ; timbre-épargne mutilés ; 11 novembre ; questions diverses.

La carte de l'association sera exigible à l'entrée.

Pharmaciens de garde. — Le service de garde dans les pharmacies sera assuré aujourd'hui dimanche par MM. Gouvernaire, boulevard de Courtais et Nicole, rue de la République.

Comité du monument aux morts. — Une réunion du comité de patronage du monument aux morts aura lieu aujourd'hui dimanche à 10 heures salle des délibérations à l'hôtel de ville. Objet de la réunion : inauguration du monument, dernières dispositions à prendre.

Etat civil :

Naissances. — Marcel Maniquet ; — Renée Lafoucrière.

Décès. — Madeleine Martin, 30 ans, épouse Fernand ; — Jean Valuche, [illegible]0 ans.

Défaut de récépissé. — A Marcillat, sur la place du marché, les gendarmes ayant demandé son récépissé de déclaration de profession foraine à un marchand fruitier, celui-ci, M. Jules Faureau, 22 ans, demeurant à Doyet, ne put le leur présenter et se vit de ce fait dresser une contravention.

Vagabonds arrêtés. — Les gendarmes de Commentry ont arrêté, en flagrant délit de vagabondage, les nommés Maurice Achard, 34 ans, et Michel Escurat, [illegible] ans, deux terrassiers, auxquels il manquait en outre des carnets anthropométriques.

Ces deux vagabonds on été amenés à Montluçon, où ils ont été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Accidents du travail. — Le jeune René Laplanche, 16 ans, tourneur à l'usine des Fers-Creux, demeurant rue de la Rotonde, s'est légèrement coupé à la main droite après l'angle d'une clé de tour.

— M. Gitlbert Deforge, 18 ans, ouvrier à la Verrerie, demeurant rue Chantoiseau, s'est blessé au pied gauche, après un éclat de verre.

— M. Jules Nore, 40 ans, ouvrier à la Verrerie, demeurant rue de la République, a fait un effort qui lui a laissé une douleur dans la région lombaire, en soulevant une caisse.

— M. Louis Gabès, 29 ans, ouvrier charpentier, chez M. Labouret, entrepreneur, et demeurant rue de l'Alma, s'est fait entrer une pointe dans la paume de la main droite, en tournant une pièce de bois.

LURCY-LEVY

Etat-civil :

Naissances. — Raymond Morin ; — André Coulon ; — René Rozet ; — Marie Micot ; — Suzanne Bonnot ; — Joseph Thomas.

Mariages. — Louis Lesage et Léonie Chollet ; — Roger Brossard et Francine Signoret ; — Pierre Maitre et Alphonsine Michard ; — Louis Alliot et Augustine Masseret.

Décès. — Antoine Bablet, 74 ans ; — Pierre Béguet. 65 ans.

DÉSESPÉRÉS qui souffrez de Rhumes négligés, Bronchite, Asthme, Pleurésie, TUBERCULOSE, etc., et avez en vain tout essayé, demandez à L. CHANAL, à Moulins-s.-Allier, l'ouvrage illustré gratuit du Professeur Martin TOMS, de Bruxelles.

SAONE-&-LOIRE

AUTUN

A LA CORRECTIONNELLE

A sa dernière audience, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

— Claude Hivor, 39 ans, à Autun, 30 francs d'amende pour pêche avec engins prohibés.

— Claudine Maney, 65 ans, fermière à Epinac, 200 francs d'amende pour mouillage de lait.

— Paul Huguet, 34 ans, monteur sur bronze, à Paris, 62, rue du Chemin-Vert, 2 mois de prison pour vol.

— Machuel Félix-Louis, 20 ans, cultivateur, sans domicile fixe, 2 mois de prison (sursis) pour vol.

Etat civil :

Naissances. — Louise Barret, au Parc de Montjeu ; — Odette Stein, à la Folie ; — Paule Guillaume ; — René Moreau ;— Colette Flamant ; — Raymond Moissenet ; — Roger Richin.

Mariages. — Louis Martin à Chissey-en-Morvan et Catherine Renault.

Décès. — Marie Bader, épouse Buriot, 64 ans; — Prudence Guérard, veuve Blin, 77 ans ; — Charlette Chifflot, veuve Privet, 84 ans ; — Louis Chaponneaux, 83 ans ; — Catherine Bourillot, 6 8ans, à la Forge ; — Lazare Baroin, 64 ans ; — Alix Pointu, 77 ans ; — Lazarette Basdevant, veuve Machin, 80 ans.

Boulangerie coopérative. — Le paiement du pain aura lieu le dimanche 5 courant, de 9 à 11 heures du matin, au local habituel

LUGNY

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

M. Richard, maire d'Azé, a été élu conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Blanc, nommé conseiller général.

Inscrits 2544 ; votants 1083 ; suffrages exprimés 1062. Richard 1052 voix ; divers 10, bulletins blancs ou nuls 21.

SAINT-BONNET-DE-JOUX

Dans l'enregistrement. — M. Gustave Chagniot, receveur de l'enregistrement des domaines et du timbre à Gentioux (Creuse), est nommé en la même qualité à Saint-Bonnet-de-Joux.

PARAY-LE-MONIAL

CONDAMNES EN CASSATION

Les nommés Pierre Chaumeton, 19 ans, terrassier et Jean Laurent, 19 ans, charpentier, tous deux de Paray-le-Monial, condamnés chacun à 20 ans de travaux forcés et 15 ans d'interdiction de séjour pour vol qualifié et tentative d'assassinat commis au hameau des Miquets, commune de Paray-le-Monial ; Toussaint Angeli, 23 ans, né à Marseille et William Vulliens 34 ans, sujet suisse, condamnés chacun à 10 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour pour vols qualifiés à Vergisson, ont signé

BOURBON-LANCY

Accident d'automobile. — Mercredi dernier, M. François, hôtelier, rue du Commerce à Bourbon-Lancy, revenait en auto de Maltat, où il avait conduit 6 personnes à un enterrement.

Arrivé au bas de la côte de l'Engarde, à l'endroit où se rejoignent la nouvelle et l'ancienne route de Maltat, il vit venir à lui un troupeau composé de plusieurs vaches et d'un âne, conduit par un jeune homme à bicyclette.

Ayant ralenti, l'auto croisa les vaches sans encombre, mais lorsqu'elle fut à quelques mètres de l'âne, qui se trouvait à l'arrière du troupeau, la bête vint se placer en face de la voiture. Un violent coup de frein fit dévier celui-ci, qui vint frôler le fossé mais qui ne put éviter l'animal, lequel se jeta littéralement dessous.

Aucun voyageur ne fut blessé ; l'âne, qui appartient à M. Gagnaud, fut tué sur le coup ; quant à l'automobile, elle a ses deux phares écrasés et une aile complètement brisée.

Accident du travail. — Vendredi dernier, Raveneau Charles, 16 ans, manœuvre aux usines Saint-Denis était occupé à sectionner une barre de fer à l'aide d'une grosse cisaille mécanique lorsque, par suite d'un faux mouvement, il eut le pouce de la main droite pris entre la barre de fer e tle tablier de la machine.

Ecrasment de l'extrémité du pouce droit, entraînan tune assez longue incapacité de travail.

LOIRET

LORRIS

GRAVE ACCIDENT

Chargeant du bois en forêt d'Orléans, à quelque distance du Moulinet, M. Coutellier Désiré, 41 ans, au service de M. Desgardes, marchand de bois à Lorris, a été atteint en plein visage par le loquet de sa voiture. La lèvre inférieure profondément fendue et allant jusqu'à la joue gauche, le blessé, après les soins du docteur Tarui, a été dirigé sur l'hôpital de Montargis.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Coups. — M. Maurice Collet, 31 ans, bûcheron aux Cornets avait vu sans plaisir M. Ernest Pinard, 20 ans, ouvrier d'usine, s'installer trop près de son foyer. Il fit ses confidences à un camarade M. Louis Besnard, domestique de ferme et lui demanda de l'aider à corriger le trop galant cavalier. M. Besnard eut le tort d'accepter cette proposition et de donner deux coups de poing à M. Pinard alors que Collet n'en portait qu'un seul. M. Pinard a déposé plainte près des gendarmes de Châteaurenard.

Imprimerie de PARIS-CENTRE, Nevers
Le Secrétaire-Gérant : G. COLLINET

2e ÉDITION — DERNIÈRE HEURE — 3 h. MATIN

Moscou établit un code civil communiste

Stockholm 4 novembre. — Le comité exécutif central pan-russe des soviets a commencé la discussion du nouveau Code civil bolchevique.

Le but essentiel du Code consiste à défendre la population pauvre contre les exploitants capitalistes étrangers ou russes. L'idée maîtresse est la suivante : l'Etat détient tous les droits et les accorde aux particuliers seulement dans la limite des intérêts de l'Etat lui-même. Ces concessions sont faites exclusivement pour développer les forces productives de l'Etat. Les nouveaux avants-droit réalisent ainsi les buts de l'étatisme. La terre, la grande industrie, les chemins de fer, les biens nationaux ou municipaux échappent aux transactions privées et ne peuvent être l'objet de propriété, de vente, d'achat ou d'hypothèque. Le commerce extérieur demeure le monopole d'Etat. Des trusts soviétiques exploitent le cas échéant les branche sde l'industrie étatisée, mais sans engager la responsabilité de l'Etat lui-même.

Le Code prévoit trois catégories de propriétés : celles de l'Etat, celles des coopératives et la propriété privée. Cette dernière est admise exclusivement dans les limites prévues par des lois spéciales. L'Etat seul exerce un droit de priorité sans aucune restriction. Les contrats et baux passés avec l'Etat durent indéfiniment sauf dénonciation par l'Etat aux termes échus. La construction d'immeubles en pierre confère un droit d'exploitation maximum de 49 ans. La construction d'immeubles en bois confère le même droit pendant 20 ans. Le droit de tester s'applique seulement à des sommes n'excédant pas 10.000 roubles or après défalcation des dettes. Les légataires peuvent être les conjoints, les enfants ou les petits enfants. La limite de 10.000 roubles ne s'applique pas aux héritages comportant des concessions en cours accordées par l'Etat, mais l'impôt atteint alors jusqu'à 50 %.

Les fascistes en Italie

Rome, 4 novembre. — On mande de Brescia à la « Tribuna » : Les fascistes ont incendié la Bourse du travail socialiste. A la troisième tentative, les pompiers ont dompté l'incendie qui avait détruit les livres, les registres les meubles et qui avait gravement endommagé l'immeuble.

L'Italie sera représentée à Compiègne

Rome, 4 novembre. — M. Mussolini et le général Diaz ont conféré avec le général Allbricci et l'ont autorisé à accepter l'invitation que lui a faite le maréchal Foch d'assister à la cérémonie d'inauguration du monument commémoratif de Compiègne

POUR AVOIR TUE AVEC PREMEDITATION

PARIS, 4 novembre. — La Cour d'assises a condamné cet après-midi à 5 ans de réclusion, Eugène Alexandre Langlois, 35 ans, ébéniste, qui, le 8 avril 1921, tira cinq coups de revolver sur François Judice, dans un débit de la rue Germain-Pillon. Judice fut tué sur le coup.

A L'ACADEMIE DES SCIENCES

Paris, 4 novembre. — L'Académie des sciences morales et politiques a tenu cet après-midi sa séance hebdomadaire.

MM. Millerand, Bourgeois, Ribot, Weiss, assistaient à la séance.

ENFANTS URINANT au LIT et ASTHME guéris par un Curé Nivernais. Laboratoire St-Arigle, 84, R. Nièvre, NEVERS

Le Dr PELLOTIER, Spécialiste
Paris, 69, rue Caulaincourt, Paris
Traitant sans médicament ni régime, les maladies de l'Estomac, des Intestins, des Nerfs, de la Matrice et de la Vessie, sans opération, par la Méthode Hyposthénique, donnera ses consultations à :
NEVERS, mercredi 8 novembre, hôtel de la Paix.
MOULINS, jeudi 9 novembre, hôtel de l'Allier.
Notre Méthode, consacrée par 25 ans de pratique, est la seule qui a pour résultat, même dans les cas les plus graves, anciens et rebelles à tout traitement, de permettre aux malades de se nourrir, digérer et assimiler une alimentation variée, complète et de supprimer les régimes débilitants qui entretiennent l'anémie et la faiblesse.

La Grande Semaine du Gant Perrin
les 6, 7, 8, 9 et 10 Novembre
VENTE RÉCLAME
aux Prix Extraordinaires
indiqués ci-dessous

GANTS pour DAMES
Suède supérieur, nuances, 3 bout. 9.95
Chevreau 1re qual., — 2 pres. 9.95
Antilope, gant de fatigue 2 bout. 13.00
Chamois lavable 2 bout. 13.00

GANTS pour HOMMES
Véritable tanné souple 1 pres. 13.75
Antilope, gant de ville 13.75
Chamois lavable 1 bout. 13.75

« A la Fileuse », G. NOUGARET, 6, rue Lafayette, Nevers.

LA MOINS CHÈRE DES MARQUES DE PRÉCISION
MONTRES (TYPE COURANT)
LIP depuis 80 fr.
En Vente Chez les Bons Horlogers

Un bon conseil
Ne vous mariez pas sans avoir fait l'expérience que le Dr Bertray, vous indique dans son Traité explicatif intitulé : « *Ce que tout homme doit savoir, avant et pendant le mariage* », envoyé discrètement, sous enveloppe fermée, contre un timbre de 50 centimes.
Adresser les demandes à M. le docteur Bertray, Directeur de l'Institut de Médecine de Paris, 10, rue Frochot, Paris.

M. Henry Bérenger, rapporteur général des Finances au Sénat expose notre situation financière

Notre passif atteint 475 milliards ; y compris la créance sur l'Allemagne, les sommes portées à notre actif n'atteignent que 139 milliards

Paris 4 novembre. — M. Henry Bérenger a fait un exposé de la situation générale de nos finances. il commence par déclarer que si singulière que la chose puisse paraître, il n'y a plus nulle part au ministère des finances et ailleurs une comptabilité générale de la nation. Cette réserve nécessaire faite sur la véracité des chiffres fournis par l'administration, M. Henri Bérenger se préoccupe d'établir à la base de son exposé une situation financière active et passive de l'Etat français.

Le passif financier s'élève à 475 milliards de francs-papier au cours actuel qui se décomposent ainsi : 1° dette publique 337 milliards ; 2° intérêts non payés de la dette extérieure 5 milliards ; 3° dette de réparations 132 milliards ; 4° liquidation des comptes spéciaux : 1 milliard. Total : 475 milliards.

L'actif financier s'élève à 139 milliards de francs-papier au cours actuel qui se décomposent ainsi : 1° créances sur l'Allemagne 124 milliards ; 2° autres créances sur les gouvernements étrangers 15 milliards. Total 139 milliards.

Si l'on balance le passif et cet actif, on s'aperçoit que, même si l'Allemagne exécutait ses obligations et si les gouvernements étrangers ne payaient leurs dettes, l'Etat français se trouverait encore devant un passif final de 475 moins 139, égal 336 milliards de francs-papier au cours du jour.

Abordant ensuite la situation budgétaire pour 1923, M. Henry Bérenger établit que le déficit du budget dit ordinaire de 1923 sera de 7 milliards et que le déficit du budget dit des dépenses recouvrables en 1923 sera d'au moins 10 milliards. Total du déficit budgétaire certain pour 1923 : plus de 17 milliards.

Comment le gouvernement propose-t-il de combler cet énorme déficit pour l'année qui vient ? Uniquement par voie d'emprunt. Si les Chambres suivent le gouvernement, notre dette publique, du fait seul du déficit budgétaire, sera donc accrûe de plus de 17 milliards. Elle dépassera donc dès 1923 plus de 350 milliards.

M. Henry Bérenger résume ainsi la situation de notre trésorerie : Trésorerie 1922 dépenses connues 55 milliards 517 millions : recettes connues 24 milliards 691 millions : besoins d'emprunt 30 milliards 826 millions.

Trésorerie de 1923. — Dépenses présumées 54 milliards 519 millions ; recettes présumées 19 milliards 285 millions, besoins d'emprunt 35 milliards 234 millions.

Le rapporteur général établit ensuite la nécessité d'un programme financier et fiscal. La situation de la France est assez forte pour que personne ne puisse douter de sa résurrection financière. Seulement, elle veut bien se redresser et se discipliner elle-même. Mais cet immense travail de redressement ne s'accomplira pas tout seul. Notre démocratie ne se sauvera que par sa sévérité d'organisation. Il nous faut : 1° remettre de l'ordre dans la maison ; 2° élargir la maison en proportion de l'ordre nouveau créé par la victoire ; 3° assurer la prospérité de la maison par une politique de paix au dehors et de justice au dedans.

LA VICTOIRE DE CRIQUI

Paris, 4 novembre. — Criqui bat Rossi par knock-out au premier round.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, le match qui opposait ce soir le champion d'Europe poids plume Eugène Criqui, à l'Anglais Walter Rossi, n'a pas duré longtemps. L'affaire a été réglée à l'avantage du champion d'Europe en moins de deux minutes.

Au premier round, en effet, Rossi se faisait cueillir d'une droite dans un corps à corps et descendait pour le compte de 9 secondes. A peine était-il relevé qu'un crochet du gauche à la pointe du menton le faisait vaciller et, avant qu'il ne tombe au sol, Criqui doublait du droit et c'était fini.

L'Anglais était encore évanoui après les 10 secondes réglementaires.

Un beau combat de Poulet

Le match Bretonnel-Poutet conclu pour 12 rounds est alé à la limite et, à la stupéfaction générale, les deux hommes furent départagés par un match nul. Cette décision est incompréhensible, étant donné que Poutet avait match gagné et de loin. Jamais encore le jeu de Bretonnel n'avait reçu pareille punition et c'est la figure complètement tuméfiée qu'il a terminé son match au cours duquel il y eut que trois reprises dans lesquelles il fit à peu pres jeu égal avec son adversaire.

Certes, Bretonnel a fait un combat tout de courage, mais cela ne doit pas suffir cependant pour rendre un tel verdict..

Les autres matches

Voici le résultat des combats préliminaires : Marmoujet bat Gilles par abandon au second round.

Bora bat Gadieu au point au sixième round.

Routis bat Miet au sixième round, les seconds de ce dernier jetant l'éponge en signe d'abandon.

HEIDSIECK & Co
"MONOPOLE"
Demandez et exigez partout
Ce CHAMPAGNE irréprochable
et selon votre goût :
MONOPOLE (demi-sec)
MONOPOLE RED TOP (sec)
DRY MONOPOLE (brut)

Spectacles et concerts

NEVERS

Samedi et dimanche 5

Ciné-Parc

DOCUMENTAIRE .. COMIQUE

Pauline FREDERICK, dans LE PORTRAIT DE Mrs BUNNING

ALTA ROCCA
12e et dernier épisode

La semaine prochaine, un gros succès :

Sa Majesté ZORRO
avec Douglas FAIRBANKS.

MAJESTIC-PALACE

Samedi 4 et dimanche 5 novembre
TROIS GRANDES REPRESENTATIONS DE GALA

PATHE-JOURNAL, actualités en 1e semaine.
JUDITH, drame sensationnel en cinq parties.

ROULETABILLE CHEZ LES BOHÉMIENS
1e épisode : Le livre des Ancêtres

GRANDE PARTIE DE MUSIC-HALL
interprétée par
Mme Lyselli, chanteuse bohémienne du Petit Casino de Paris.
BLANCHARD, baryton de l'Eldorado, dans son répertoire.
LE CELEBRE

André PELLETIER
virtuose, comédien, humoriste, de l'Alhambra de Paris. Succès incomparable.
Un bon conseil : Retenez vos places.
Location ouverte samedi à partir de 10 heures

CINEMA DES FAMILLES

CLOS SAINT-JOSEPH

Dimanche 5 novembre 1922 ; matinée à 16 h. 30 ; soirée à 20 h. 30.

LES PORTS DE LA MER CASPIENNE, documentaire.
LE CARILLON DE LA VICTOIRE, drame en 2 parties.
Chanson filmée : Avec Bidasse.
L'AUTOBUS EVANOUI, film à épisodes, 1e épisode.
POLIDOR VALET DE CHAMBRE, comique.

3.800 kilomètres en avion sans escale

New-York, 4 novembre. — L'avion militaire parti hier de San-Diégo, en Californie, pour tenter la traversée sans escale du territoire américain t qui a dû atterrir dans le voisinage d'Indianopolis, a couvert 2.060 milles, ce qui constitue le record du monde du vol sans escale.

LES ELECTIONS LONDONIENNES

Londres, 4 novembre. — A huit heures du soir, les candidats élus sans concurrent se composent de 32 conservateurs, 18 unionistes irlandais, 5 libéraux, 5 ibléraux-nationaux, 4 travaillistes, 1 nationaliste, soit au total 57 candidats élus.

Nouvelles Brèves

— Mme Franco Florio, de Via-Reggio a constaté en rentrant à son hôtel que ses bijoux avaient disparu. Le vol dont elle a été victime s'élève à 4 millions de lires.

— Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier matin en Conseil de cabinet sous la présidence de M. Raymond Poincaré, et ont procédé à l'expédition des affaires courantes.

LA HERNIE VAINCUE ! PAR LA MÉTHODE GEORGES
UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!
Cette découverte, qui a révolutionné la science herniaire, va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de hernies, descentes et tout déplacement d'organes, de trouver une guérison prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire, M. B. GEORGES, de Paris, à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent à en subir les souffrances et les risques. Sans gêne et sans changer ses habitudes, la méthode B. GEORGES fait disparaître immédiatement la hernie et en assure la guérison définitive, ainsi que l'ont démontré les innombrables guérisons obtenues dans notre région, et dont voici les plus récentes :
M. FENIET, Emile, à Condat, par Dommartin-les-Cuiseaux (Saône-et-Loire), hernie double (guéri).
M. CHAVANEL, Pierre-Joseph, à Condat, par Dommartin-les-Cuiseaux (Saône-et-Loire), hernie double (guéri).
M. Georges DESBOIS, à Ferolles, par Jargeau (Loiret), hernie volumineuse (guéri).
M. Louis FAUVIN, 106, faubourg du Gâtinais (Loiret), son fils, hernie double (guéri).
Voilà des preuves, des résultats !!!
Aussi, est-ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent praticien, à :
COSNE, dimanche 5 novembre, jusqu'à 3 h., Hôtel du Cerf.
SAINT-AMAND-EN-PUISAYE, lundi 6, Hôtel du Lion d'Or.
MOULINS-ENGILBERT, mardi 7, jusqu'à 2 h. ½, Hôtel du Bon Laboureur.
BRINON-SUR-BEUVRON, mercredi 8, Café du Commerce.
MONTSAUCHE, jeudi 9, Hôtel Terminus.
SAINT-SAULGE, vendredi 10, Hôtel de la Poste.
NEVERS, samedi 11, Hôtel de la Paix.
PREMERY, dimanche 12, jusqu'à 2 h., Hôtel Berrier.
CHATEAU-CHINON, lundi 13, Hôtel du Lion d'Or.
CORBIGNY, mardi 14, Hôtel du Commerce.
DORNES, mercredi 15, Hôtel du Commerce.
VARZY, jeudi 16, Hôtel de la Poste.
GUERIGNY, vendredi 17, Hôtel de la Gare.
CLAMECY, samedi 18, Hôtel de la Poste.
NEVERS, dimanche 19, Hôtel de la Paix.
GEORGES, 3, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

Raison d'économie

Tout est si cher aujourd'hui que, même lorsqu'il s'agit de la santé, on y regarde à plusieurs fois avant d'engager une dépense. Et cependant, s'il est une chose pour laquelle on ne devrait pas lésiner, c'est bien la santé, mais on hésite toujours devant un traitement coûteux. C'est un sentiment très naturel, d'autant plus que l'efficacité d'un médicament n'est pas forcément proportionnée à son prix. Il est, par exemple, un excellent remède, les Pilules Pink, dont le prix est à la portée de toutes les bourses et dont l'efficacité ne le cède à aucun remède pour le traite- ou des troubles ment des affections ou des troubles consécutifs à l'appauvrissement du système nerveux (anémie, chlorose, neurasthénie, affaiblissement général, maux d'estomac). Il y a donc double raison de donner la préférence aux Pilules Pink ; l'économie et la confiance, basée sur les nombreuses attestations de guérisons publiées et auxquelles nous ajoutons, aujourd'hui celles que nous avons reçue de Mlle Claudine Hériot, demeurant à Perles, par Fismes (Marne) :

(Cl. Martin)
Mlle Claudine Hériot

Mlle Hériot, comme la plupart des jeunes filles, surtout des jeunes filles qui travaillent beaucoup, était anémique. Depuis deux ans, elle se sentait faible. Ele accusait des maux de tête, des maux d'estomac, des étourdissements. Les Pilule Pink l'ont très bien remise de tout cela :
« Je suis heureuse de vous faire savoir — nous écrit-elle — que les Pilules Pink m'ont fait le plus grand bien. Elles m'ont débarrassée des souffrances que j'endurais depuis deux ans ».
Toutes pharmacies : 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris.

HERNIE
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER le réputé spécialiste de Paris, 63, boulevard Sébastopol, qui visite la région depuis de longues années.
Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure, séance tenante, la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.
En voici des preuves :
Nous autorisent à publier leur nom :
M. Hutinet Ponsard, à Chazeuil, par Sacquenay (Côte-d'Or), hernie guérie.
M. Gras père, à Estissac (Aube), hernie guérie.
M. E. Guillaud, à Montagne de Larrey, Dijon (Côte-d'Or), hernie guérie.
M. F. Roy, à Chassigny, par Avallon (Yonne), hernies guéries.
Mlle Arsène Giraud, 9, rue Lafayette, à Saint-Amand (Cher), hernie guérie.
Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.
Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à :
BOURBON-L'ARCHAMBAULT, lundi 6 novembre, hôtel du Commerce.
COSNE-D'ALLIER, 7, de 8 à 2 h., hôtel du Lion d'Or.
COSNE, jeudi 9, hôtel du Cerf.
NEVERS, samedi 11 novembre, hôtel Terminus
CLAMECY, 12, hôtel de la Poste.
CHATEAU-CHINON, 13, hôtel de la Poste et Commerce.
CORBIGNY, 14, hôtel du Commerce.
MONTSAUCHE, 15, Terminus Hôtel.
MOULINS, vendredi 17, hôtel de l'Allier.
CHATILLON-SUR-LOIRE, jeudi 23, de 8 à 3 h., hôtel des Trois-Rois.
GIEN, samedi 25, hôtel de l'Ecu et Poste.
LE CREUSOT, 26, hôtel du Coq d'Or.
LURCY-LEVY, 27 novembre, de midi à 2 h., hôtel de l'Europe.
CEINTURE MAILLOT, CEINTURE CORSET, NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité
Matrice, déplacement des Organes
Traité de la Hernie, franco sur demande

Une curieuse Tapisserie d'Aubusson

Il s'agit d'une tapisserie d'Aubusson ancienne, décorée fleurs et médaillons, dont les coloris admirables ont traversé les siècles sans altération.
Cette pièce, récemment acquise dans un château du Bourbonnais présente une surface d'environ 36 mètres carrés et on estime à QUATRE MILLE JOURNÉES le labeur de l'artiste qui l'a exécutée.
Elle est visible dans les magasins d'exposition des manufactures de meubles COLLET-MERIAUD, à VARENNES-SUR-ALLIER, dont l'entrée est complètement libre et permanente, y compris dimanches et jours fériés.
La maison COLLET-MERIAUD invite le public à visiter en même temps que cette curiosité unique et sans prix son importante Exposition de tapis modernes: Foyers, Descentes de lit, Carpettes, type Français classique, modernes et orientaux.
Elle met en outre en vente actuellement, en dehors de ses ameublements exposés par milliers un lot important de meubles variés, soldés pour diverses causes.

Demandez un FUROR
Le plus fin des anis. Garanti conforme à la loi
BUTEAU et Cie, distillateurs, Les Bourdelins (Cher).

LA HERNIE EST UNE INFIRMITÉ SÉRIEUSE
Portez donc un appareil SÉRIEUX
Réservez votre confiance à qui la mérite, exigez des preuves et des garanties. Renseignez-vous !
Dans l'intérêt de votre santé et de votre bourse, NE FAITES RIEN sans avoir lu " Le TRAITE DE LA HERNIE ", par A. CLAVERIE, remarquable ouvrage de 160 pages, orné de 150 photogravures.
Dans un but humanitaire, il est envoyé, franco sur demande, par M. A. CLAVERIE, Spécialiste breveté, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS. Ecrivez aujourd'hui même, et vous le recevrez, gratuitement et discrètement, par retour du courrier, ainsi que la date du très prochain passage dans votre région.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

AVIS MORTUAIRES

Vous êtes prié d'assister aux Service, Convoi et Enterrement de

Madame veuve Auguste TOUPET
Née Marguerite TRUCHET

décédée, en son domicile, boulevard Boigues, à Fourchambault, le 2 novembre, dans sa 77ᵉ année, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le dimanche 5 novembre, en l'église Saint-Gabriel, de Fourchambault, à 13 heures. On se réunira à la maison mortuaire.

De la part de : M. et Mme Louis Toupet, et leurs enfants ; M. et Mme Emile Toupet, Mme veuve Eloi MOLLET et ses enfants, M. Antoine Truchet et sa fille, ses enfants, petits-enfants, sœur, frère, neveux et nièces, et des familles Lafarge, Mollet et Saintandré.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

SERVICES * MESSES

Un service anniversaire sera célébré le vendredi 10 novembre à 9 ehures du matin, en l'Eglise de Livry, pour le repos de l'âme de

Madame Jean TARTARIN
Née Léontine MAUGUIN

De la part de toute la famille.

RENTES VIAGÈRES

AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Beaucoup de personnes se préoccupent d'augmenter leurs revenus par la spéculation, ce qui est toujours dangereux. Il existe pourtant un moyen d'obtenir sûrement et sans aucun risque ce résultat, c'est la Rente Viagère, mais il ne faut s'adresser qu'à une Compagnie d'Assurances sur la Vie, offrant toutes les garanties possibles.

La **Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie**, *vient de modifier ses tarifs*

Pour une somme de 10.000 fr. qui lui est versée, elle donne actuellement :

A soixante-six ans ...... 1.161 fr.
A soixante-dix ans ...... 1.361 fr.
A quatre-vingt ans ...... 1.870 fr.
A quatre-vingt-dix ans.. 2.230 fr.
(Arrérages payables par semestre.)

La **Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie**, entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat, fondée en 1819, est la plus ancienne des Compagnies similaires. **Son Fonds de Garantie** est de : **859 millions** entièrement réalisé.

Envoi gratuit de notices et tarifs sur demande adressée soit au Siège Social de la Compagnie, 87, rue de Richelieu, à Paris, soit à l'un de ses représentants dans les départements, notamment à :

MM. CLEME, à Nevers ; LACHAT, à Clamecy ; ROMILLAT, à La Charité ; MATHIEU, à Cosne ; RENARD, à Château-Chinon ; DOYON, MAGNARD, à St-Amand-Montrond ; DEMAY, à Montluçon.

Agents dans toutes les Villes

OIGNON DU PIED
BAUME DALET - *Remède Unique*
Empêche la Déformation PRIX : 6 fr.
Supprime la Douleur Par poste : 6.50
Laboratoire DALET, 94, Bd des Batignolles, PARIS

NEVERS, pharm. REUILLON, av. de la Gare et Pharmacie Nouvelle, 13, rue des Ardilliers.

Officiers Ministériels

Etudes de
Mᵉ Maurice BECHARD, avoué à Nevers, 31, rue La Fayette, et de Mᵉ BUISSON, notaire à Decize.

VENTE SUR LICITATION

Aux enchères publiques, avec faculté de réunion, en cinq lots de :

UNE MAISON

Située à Saint-Léger-des-Vignes.

2° UNE PARCELLE DE TERRE

Située au bois Bourgeot, commune de Saint-Léger-des-Vignes.

3° UNE MAISON

Avec cour et jardin, située à Saint-Georges, commune d'Anlezy.

4° UNE PIECE DE TERRE

Située à Ville-les-Anlezy.

5° UN PRE

Dit « Pré de la Brèche »

Situé à Ville-les-Anlezy.

Dépendant de la succession de Madame veuve GRIZARD, née Morin.

L'adjudication aura lieu le vendredi premier décembre 1922, à 15 heures, en l'étude et par le ministère de Mᵉ BUISSON, notaire à Decize.

Les frais de poursuites sont payables en sus du prix.

L'adjudicataire sera tenu de remettre, au moment de l'adjudication, une pièce d'état civil justificative de son identité (Loi de 1ᵉ mars 1918).

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que, par suite et en vertu d'un jugement rendu contradictoirement par le tribunal civil de Nevers le vingt et un décembre mil neuf cent vingt et un, enregistré et signifié tant à avoué qu'à partie,

Il sera aux requêtes, poursuites et diligences : 1° de Mme Emilie Girard, épouse de M. Lejeune, manœuvre, et ledit M. Lejeune agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse, demeurant ensemble à Ivry-Port, route Nationale, n° 115 ; 2° M. Charles Girard, demeurant à Vitry-sur-Seine, rue Auguste-Blanchi, n° 41 ; 3° Madame Agathe Georgette Girard, épouse de M. Emile Bernu, inspecteur de la sûreté et ledit M. Bernu, agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser la dame Girard, son épouse, demeurant ensemble à Paris, quai de la Loire, n° 90 ; 4° Mme Louise Seguy, épouse de M. Philippe Marin et ledit M. Marin agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse, demeurant ensemble à Ivry-Port (Seine), quai d'Ivry, n° 60 ; 5° Mme Francine Seguy, épouse de M. Armand Lefebvre et ledit M. Lefebvre agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse, demeurant ensemble à Ivry-Port (Seine), quai d'Ivry, n° 60 ; 6° Mme Louise Juliette Grizard, épouse de M. Etienne Clément et ce dernier agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse, demeurant ensemlbe 144, avenue de Versailles, à Paris ; 7° Monsieur André Grizard, demeurant 46, rue de Billancourt, à Paris ; 8° Mme Julie Chaillet, veuve de M. Alphonse Grizard, demeurant à Blanzy-les-Mines (Saône-et-Loire) ; 9° Mme Marie Grizard, épouse de M. François Mournier et ledit M. Mournier agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse, demeurant ensemble, à Paris, faubourg du Temple, n° 156 ; 10° Monsieur Jean Grizard, demeurant à Blanzy-les-Mines (Saône-et-Loire) ; 11° Monsieur Jean Marie Grizard, demeurant à Blanzy-les-Mines (Saône-et-Loire) ; 12° Monsieur Louis Grizard, verrier, demeurant à Saint-Léger-des-Vignes ;

Ayant pour avoué constitué Mᵉ Maurice Béchard, qui exerce en cette qualité près le Tribunal civil de Nevers, demeurant en la dite ville trente-et-un, rue La Fayette.

En présence ou eux duement appelés de :

1° Monsieur Victor Félix Louis Philippi, journalier, demeurant à Ivry-sur-Seine, rue de la Révolution, n° 15, pris en sa qualité de subrogé-tuteur, du mineur Louis René Girard, mais faisant fonctions de tuteur en raison de l'opposition d'intérêts existant entre ledit mineur et son tuteur datif, M. Charles Girard, fonction à laquelle il a été nommé et qu'il a acceptée par délibération du conseil de famille du dit mineur, tenu sous la présidence de M. le juge de paix du canton d'Ivry-sur-Seine, en date du vingt-six août mil neuf cent vingt et un ;

2° Mme Marie Desrard, veuve de M. Alphonse Seguy, prise comme tutrice naturelle et légale de Marcel Louis Seguy, et de Jean Philippe Seguy, ses deux fils mineurs, issus de son mariage avec M. Alphonse Seguy, son mari, décédé, la dite dame demeurant à Ivry-Port (Seine), boulevard National, n° 115 ;

3° Madame Anastasie Rouquette, veuve de M. Auguste Tessèdre, prise en sa qualité de tutrice dative du mineur René Alphonse Tessèdre, fonction à laquelle elle a été nommée et qu'elle a acceptée par délibération du conseil de famille du dit mineur prise sous la présidence de M. le juge de paix du canton d'Ivry-sur-Seine, en date du vingt août mil neuf cent quinze, la dite dame Rouquette, veuve Tessèdre, ménagère, demeurant à Ivry-sur-Seine, boulevard Sadi-Carnot, n° 11 ;

Ayant pour avoué constitué Mᵉ Geoffroy, qui exerce en cette qualité près le Tribunal civil de Nevers, demeurant en la dite ville, neuf, avenue Georges-Clémenceau ;

4° Monsieur André Louis Lefebvre, ajusteur, demeurant à Ivry-sur-Seine, boulevard Sadi-Carnot, n° 16, pris en sa qualité de subrogé tuteur *ad hoc* du mineur Louis René Girard, sus-nommé ;

5° Monsieur Armand Léon Simon Lefebvre, ajusteur, demeurant à Ivry-sur-Seine, quai d'Ivry, n° 60, pris en sa qualité de subrogé-tuteur du mineur René Alphonse Teyssèdre, sus-nommé ;

6° Monsieur Joseph Boizard, journalier, demeurant à Ivry-sur-Seine, boulevard National, n° 66, pris en sa qualité de subrogé-tuteur *ad hoc* des mineurs Marcel Louis et Jean Philippe Seguy, sus nommés

Procédé après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, le vendredi premier décembre 1922, à quinze heures en l'étude et par le ministère de Mᵉ Buisson, notaire à Decize, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, du vingt et un décembre mil neuf cent vingt-et-un, à la vente sur licitation aux enchères publiques, en cinq lots, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés :

DESIGNATION
DES IMMEUBLES A VENDRE
PREMIER LOT

Une maison d'habitation située à Saint-Léger-des-Vignes, comprenant une pièce et un débarras, grange attenant, cour commune devant, jardin derrière, portée au cadastre de Saint-Léger-des-Vignes, sous les numéros 316, 317 p, 317 p, pour une contenance de 7 ares environ, le tout tenant par devant à la cour. Monsieur Bertillot d'un côté, le même et de l'autre côté le même.

DEUXIEME LOT

Une parcelle de terre sise au bois Bourgeot, commune de Saint-Léger-des-Vignes, portée au cadastre de la comune de Saint-Léger-des-Vignes, pour une contenance de 37 ares 50, sous le numéro 27 p de la section A, tenant du midi à un chemin et de l'autre côté à Monsieur Roblin et divers.

TROISIEME LOT

Une maison située à Saint-Georges, commune d'Anlezy, comprenant une pièce, cave dessous, grenier dessus, couverte en tuiles.

Grange et écuries, le tout porté au plan cadastral de la commune d'Anlezy, sous les numéros 199, 200, 204 de la section C. pour une contenance de 18 ares 35 centiares, tenant d'un côté Moutté, d'un autre côté Julien, du nord Monsieur de Pracomtal et du midi la Chaume.

QUATRIEME LOT

Une pièce de terre sise commune de Ville-les-Anlezy, de la contenance de 1 hectare 70 ares environ, tenant du nord à Monsieur de Pracomtal, du midi le chemin de Saint-Georges, du levant Monsieur de Pracomtal et du couchant Monsieur de Pracomtal et Monsieur Goux.

CINQUIEME LOT

Un pré dit « *Pré de la Brèche* », situé sur la commune de Ville-les-Anlezy, de la contenance de 60 ares environ, tenant du midi à la rue de Memneau et de tous les autres côtés à Monsieur de Pracomtal.

MISES A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix fixées par le jugement du vingt et un décembre mil neuf cent vingt et un, savoir :

Quinze cents francs pour le premier lot, ci.......... 1.500
Huit cents francs pour le deuxième lot, ci...... 800
Quinze cents francs pour le troisième lot, ci. 1.500
Sept cents francs pour le quatrième lot, ci...... 700
Douze cents francs pour le cinquième lot, ci. 1.200

Total des mises à prix *cinq mille sept cents francs*, ci 5.700

Fait et rédigé à Nevers, le deux novembre mil neuf cent vingt-deux.

Signé : BECHARD.

Enregistré à Nevers (J.), le quatre novembre mil neuf cent vingt-deux, folio , case ; reçu trois francs.

Signé : ALHEINC.

Total des mises à prix : 5.700 francs.

Pour les renseignements s'adresser à :

1° Mᵉ BECHARD, avoué, poursuivant la vente, 31, rue La Fayette, à Nevers ;

2° Mᵉ BUISSON, notaire, à Decize, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

10.325.

Etude de Mᵉ Jules MAUNY
avoué à Bourges
30, rue Porte-Jaune

VENTE SUR LICITATION
En un seul lot
DU DOMAINE
DE LA CROIX-BLANCHE

sis commune de Plou et par extension, communes de Chârost (Cher), et Saint-Georges-sur-Arnon (Indre), indivis entre les consorts héritiers PINOTEAU-HEMERET.

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitations, et diverses pièces de terre, d'une contenance totale d'environ vingt-cinq hectares, soixante-quinze ares.

Mise à prix : trente cinq mille francs, ci : 35.000 francs.

L'adjudication aura lieu à l'audience des criées du tribunal civil de Bourges, le jeudi seize novembre mil neuf cent vingt-deux, à treize heures, au Palais de Justice, a Bourges.

Pour plus amples détails, consulter les affiches.

Pour tous renseignements : s'adresser :

A Mᵉ Jules MAUNY, avoué à Bourges, 30, rue Porte-Jaune, poursuivant la vente.

Et à Mᵉ BOYARD, notaire à Chârost 9917

Etude de Mᵉ Louis GROS
notaire à Moulins-Engilbert
(Nièvre)

A vendre à l'amiable
PETITE PROPRIETE

Sise au [illegible] proche la ville de Moulins-Engilbert, comprenant :

Bâtiment d'habitation et d'exploitation, cour et jardin.

Et 4 prés, contenant ensemble environ 5 hectares.

Le tout d'un seul tenant et bien groupé autour des bâtiments.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser au notaire. 10339

Etude de Mᵉ SAYEN, notaire
à Fourchambault

A VENDRE
PAR ADJUDICATION

Le Dimanche 19 Novembre 1922, à deux heures.

En l'étude de Mᵉ SAYEN.

UNE MAISON
AVEC GRAND TERRAIN

sise à Fourchambault, quai de Loire, n° 18, comprenant : 4 pièces au rez-de-chaussée, grenier, chambre à four, jardin et terrain. Le tout contenant 5.800 mètres carrés.

Mise à prix : 15.000 francs.

10121

Etude de **Mᵉ Maurice BOT**,
notaire à Château-Chinon

A VENDRE
UN
FONDS D'ENTREPRENEUR DE TRANSPORTS
Par autobus et camions

Privilège factage et camionnage P.-L.-M.

Pompes funèbres.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à Mᵉ BOT, notaire. 10294

Etude de Mᵉ VEXENAT, notaire
à Dornes (Nièvre)

A affermer

pour entrer en jouissance le 11 novembre 1923

2 DOMAINES

situés sur Dornes.

A vendre

UNE AUTOMOBILE CHARRON 12 HP, bon état de marche.

S'adresser à Mᵉ VEXENAT, notaire, à Dornes. 10279

Etude de Mᵉ Charles PRIEURET
notaire à Saint-Saulge

A Vendre
PETITE PROPRIETE

située à La Seygne, commune de Limanton, comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres et prés, d'une contenance de 8 hectares.

Jouissance au 1ᵉ mai prochain (1923).

S'adresser à M. Emile THEURIOT, à Chassy, commune d'Alluy (pour visiter), et pour traiter au notaire. 10272

Etude de Mᵉ NARJOUX, notaire
à Vermenton (Yonne)

A VENDRE A L'AMIABLE
PROPRIETE D'AGREMENT
ET DE RAPPORT

105 hectares environ, dont 23 hectares en prés clos d'un seul tenant, bordés par la rivière l'Yonne et le Canal du Nivernais, 52 hectares labourables, 20 hectares de paccage, 30 ares de vigne.

Bâtiments d'habitation pour abriter 32 bêtes à cornes, 200 moutons. Granges, greniers sur tous les bâtiments.

Maison d'habitation ancienne, composée de 8 pièces, caves sous tous les bâtiments. Logement du fermier composé de 2 pièces, cuisine et fournil. Maison meublée ou non meublée, au gré de l'acquéreur.

Pays de chasse et de pêche. Facilité de traiter.

S'adresser pour tous renseignements à Mᵉ NARJOUX, notaire. 10107

Etude de
Mᵉ NEVEU-LEMAIRE,
notaire à Châtillon-en-Bazois
(Nièvre).

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 11 novembre 1923.

LE BEAU ET BON DOMAINE
DE BOUTEUILLE

Situé commune d'Alluy, d'une contenance de 108 hectares environ, dont 36 hectares de bons prés et 6 hectares de pâtures.

La majeure partie des champs ont des abreuvoirs et peuvent faire de bonnes pâtures.

S'adresser : pour visiter, à M. Charles DESGRANGES, fermier à l'Huy-Moreau, commune d'Alluy.

Et pour traiter, à M. NEVEU-LEMAIRE, notaire. 10.160

Etude de **Mᵉ SOULAT**, notaire
à Saint-Parize-le-Châtel
(Nièvre)

A vendre à l'amiable
UNE MAISON

Située à Luthenay-Uxeloup, près le presbytère, composé d'un corps de bâtiments ayant quatre pièces, une écurie, un ancien abattoir, hangar et dépendances.

S'adresser a Mᵉ SOULAT. 9956

Etude de Mᵉ LEROY, huissier
à Nevers, 32, rue du Rempart
Successeur de Mᵉ Virlogeux

Mᵉ LEROY demande UN PETIT CLERC présenté par ses parents. 10341

Etude de **Mᵉ BONNET**,
Commissaire-priseur a Nevers.

VENTE AUX ENCHERES

Par suite de fin de bail.

A Sculangy, commune de Magny-Cours (Nièvre), chez M. Bernard. Le dimanche 5 novembre 1922, à 12 h. 30.

ANIMAUX

D'origine, issus de vaches primées, et matériel d'agriculture, comprenant notamment 8 jeunes vaches (dont l'une est fille du prix d'honneur, Moulins, 1910) ; 3 vaches à veau ; 9 génises de 18 mois ; 2 châtrons ; 7 génisses de 6 mois ; veaux reproducteurs, 6 mois ; 1 taureau de 3 ans (primé en 1920) ; 8 bonnes et fortes juments de 4 à 8 ans (gros trait, et à 2 fins) ; 1 fort poney de 3 ans.

3 charrues, 1 charriot, 2 herses en fer, 2 rateaux, extirpateur, bineuse, rouleau, plombeur, faucheuse, semoir à la volée, tarare, cric, coupe-racines, chaînes, fil de fer de batrage, essieux, embatages, de roues pour voiture à bestiaux gros harnais, foureaux, traits, colliers, etc. etc.

Au comptant, 10 % en sus des enchères.

9964

Etude de **Mᵉ LERICHE**
notaire à Brienon (Yonne)

A LOUER

Pour entrer en jouissance au printemps 1923.

FERME DE PREMARTIN

à 2 kilomètres de Brienon

Contenant 95 hectares de terres et prés, dont partie irrigables.

S'adresser à Mᵉ LERICHE, notaire. 10[illegible]

Etude de feu **Mᵉ BEZOU**,
notaire à Sancoins (Cher).

A AFFERMER
pour le 11 novembre 1923
LE DOMAINE DU PETIT PEY

situé commune de Neuvy-le-Barrois, canton de Sancoins, contenant 80 hectares environ (terres et prés).

S'adresser soit à M. JOHN LETOREY, propriétaire à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) ; soit à M. Gaston BEZOU, à Sancoins (Cher). 10186

Etude de
Mᵉ GALLICHER-LAVANNE
docteur en droit,
notaire à Nevers

A AFFERMER
pour le 11 novembre 1923
LE DOMAINES
DE SAINT-HUBERT
ET DE LA MAISON ROUGE

sis commune de Fleury-sur-Loire, 150 hectares environ.

Beaux bâtiments d'habitation et d'exploitation

S'adresser pour tous renseignements à Mᵉ GALLICHER-LAVANNE, notaire.

Et pour visiter au Château de La Motte Farchat.

9953

Etude de Mᵉ FITY, notaire
à Donzy

A affermer
Pour le 1er mai 1923

A prix d'argent ou à moitié fruits.

LE DOMAINE
DE CHAMPROMAIN

à 1 kilomètre de Donzy

85 hectares environs de terres et prés.

S'adresser à Mᵉ FITY, notaire à Donzy. 10973

Etude de Mᵉ GELLY, notaire
à Saint-Pierre-le-Moûtier
(Nièvre)

ADJUDICATION AMIABLE

Le Jeudi 16 Novembre 1922, à 13 heures et demie.

En l'étude et par le ministère de Mᵉ Gelly, notaire.

Premier Lot
LOCATURE DU SABOT

sise à Saint-Pierre-le-Moûtier, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres d'un seul tenant de contenance de 2 hectares environ.

Mise à prix 12.500 francs.

Deuxième Lot
LOCATURE
DU CHAMP-DE-FOIRE

sise à Saint-Pierre-le-Moûtier, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin et pré, de contenance de 48 ares environ.

Mise à prix : 20.000 francs.

Troisième Lot
CHAMP DE SAINT-ROCH

sis à Saint-Pierre-le-Moûtier, de contenance environ 2 hectares.

Mise à prix : 10.000 francs.

Quatrième Lot
LE PETIT PRE GODARD

sis à Saint-Pierre-le-Moûtier, de contenance d'environ 20 ares.

Mise à prix : 1.200 francs.

Faculté de réunion des deuxième et troisième et quatrième lots et de traiter avant l'adjudication.

S'adresser pour tous renseignements à Madame CLEMENT-ALLUCHON, à Saint-Pierre-le-Moûtier ou à Mᵉ GELLY, notaire. 10342

Etude de Mᵉ FOUCHER, notaire
à Vailly-sur-Sauldre (Cher)

A VENDRE
BON DOMAINE

appelé « Les Bezets », près la gare d'Henrichemont (Cher), 2 kilomètres de la ville, comprenant :

Vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation en bon état.

Et environ 77 hectares de terres, prés et bois.

Facilités de paiement.

S'adresser audit Mᵉ FOUCHER notaire, à Vailly-sur-Sauldre.

10344

Etude de Mᵉ PICOCHE
huissier à Château-Chinon

VENTE
par autorité de Justice

Le lundi 13 novembre 1922, à 13 heures, à Château-Chinon, place Notre-Dame.

Par le ministère dudit Mᵉ PICOCHE

D'UNE CAMIONNETTE
« Rocher Schneider »

6 cylindre, 20 HP., 1.500 kilog.

Au comptant et frais en sus.

10322

Etude de Mᵉ BAYLE
notaire à Nevers

A VENDRE
par soumissions cachetées

Le samedi 25 novembre 1922, deux heures du soir

A Nevers, rue Vauban, 10, en l'étude de Mᵉ BAYLE, notaire.

LA COUPE
DU BOIS DES BOULATS

dépendant de la propriété du Brieux, commune de Fertrève (Nièvre) appartenant à Madame la Comtesse Henry de GANAY.

BOIS TAILLIS de l'âge de 25 ans, contenance 15 hectares, 70 ares, 22 cent. environ.

ARBRES abandonnés : 572 balivettes, 90 cadettes ; 169 arbres de plus de un mètre de circonférence ; 14 hêtres.

RESERVES : 1.200 baliveaux, 725 balivettes, 150 cadettes et 16 anciens.

S'adresser pour visiter à M. VACHERON, garde à Cressy, commune de Fertrève, par Anlezy, et pour tous renseignements à Mᵉ BAYLE, notaire, dépositaire du cahier des charges. 10352

Etude de Mᵉ PRIEURET
notaire à Saint-Saulge

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Mᵉ Prieuret, notaire à Saint-Saulge le 2 novembre 1922, M. Henri LALOT, cafetier, et Mme Pauline VILLE, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Saulge, ont vendu à M. Marcel-René MOREAU, cuisinier et Madame Yvonne OGER, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Saulge.

Le fonds de commerce de cafetier-limonadier, exploité à Saint-Saulge, rue Marceau, connu sous le nom de Grand Café et comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la licence, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail des lieux où il est exploité, le matériel et les marchandises qui en dépendent.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites au plus tard dans les dix jours de la seconde insertion, et seront reçues au domicile élu en l'étude de Mᵉ Prieuret, notaire à Saint-Saulge.

Pour première insertion :
PRIEURET.
10340

Etude de Mᵉ GALLICHIER-LAVANNE, docteur en droit, notaire à Nevers

Suivant acte reçu par Mᵉ Gallicher-Lavanne, notaire à Nevers, le 17 octobre 1922, Mademoiselle Lazarette Gauthier, célibataire majeure, logeuse en garnis, demeurant à Nevers, rue de la Ruette n° 5, a vendu à Monsieur Marius-Paul-Francis Crut, employé et Madame Jeanne Laforge, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, rue Pierre-Emile Gaspard n° 1, le fonds de commerce de logeur en garnis et chambres meublées exploitée par elle à Nevers, rue de la Ruette n° 5, comprenant :

1° La clientèle et l'achalandage y attachés ;

2° Et les meubles meublants, matériel et objets mobiliers de toute nature servant à son exploitation.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la présente insertion renouvelant celle parue dans « Paris-Centre », le 25 octobre 1922 ; elles seront reçues à Nevers, en l'étude de Mᵉ Gallicher-Lavanne, notaire, où domicile a été élu à cet effet.

Pour deuxième insertion :
F. CRUT ; J. LAFORGE.

Etude de **Mᵉ SOULAT**, notaire
à Saint-Parize-le-Châtel

A vendre à l'amiable
UNE PETITE PROPRIETE

Située aux Bruyères-Radon, commune de Luthenay-Uxeloup.

Comprenant : 1° Bâtiment ayant deux chambres d'habitation, grange et écuries ; 2° cour et jardin ; 3° pré et terre labourable en deux pièces ; 4° Et une chaume dans laquelle existe une pêcherie mitoyenne.

Le tout d'une contenance d'environ 1 hectare 30 ares.

S'adresser à Mᵉ SOULAT.

9957

Etude de **Mᵉ BOURGUIGNON**,
notaire à Fours

A vendre à l'amiable
GRANDE MAISON

à Decize (Nièvre), comprenant: plusieurs logements, dont une partie occupée par M. Mouralis.

S'adresser au notaire.

10291

Etude de Mᵉ GERVAIS, notair
à Montréal (Yonne)

A VENDRE

En bloc ou en détail, le jeudi 11 janvier 1923, à 13 heures, à Montréal, en l'étude de Mᵉ Gervais, notaire.

LA FERME DE MONTREAL

Comprenant beaux et vaste bâtiments d'habitation et d'exploitation en parfait état, 8 hectares de pré et 40 hectare de terre.

On peut traiter avant le jou de la vente.

S'adresser à M. PENET, ru de Lyon, 70, à Avallon, ou Mᵉ GERVAIS, notaire.

10.135

Etude de Mᵉ LANIRAY
notaire à Magny-Cours

A VENDRE
MAISON

sise à Nevers, quai de Loire n° 19, composée de 3 pièces a rez-de-chaussée, 6 au premie étage, 4 au deuxième étage.

Jouissance 24 juin 1924.

1033

Etude de Mᵉ HUGUET, notaire à Cusset (Allier)

A VENDRE PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE

Par le ministère et en l'étude de Mᵉ HUGUET, le mardi 14 novembre 1922, à 2 heures de l'après-midi.

Une Villa

Sise à Vichy, rue Louis-Blanc, n° 15, comprenant :

Vaste sous-sol, 4 pièces et une cuisine, eau, gaz, électricité. Petite cour.

Libre de suite

MISE A PRIX : 38.000 FRANCS

On peut traiter avant le jour de l'adjudication s'il est fait des offres suffisantes.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser :

1° A Mᵉ HUGUET, notaire, à Cusset ;

2° Et à MM. Isidore BERNARD et Cie, Villa « Les Lianes », boulevard du Sichon, à Vichy (Tél. 3-86), et 12, rue de l'Isly, à Paris. 10267

Etude de **Mᵉ NAUDIN**, notaire à Sancergues (Cher).

A VENDRE

DEUX BONS DOMAINES

Contenant chacun plus de cent hectares, dont la majeure partie est en prés. Bons bâtiments.

Ces domaines sont situés dans la région de Sancergues.

Ils sont affermés pour dix ans.

La jouissance aurait lieu par la perception des fermages.

Facilités de paiement.

5 % en sus des prix.

S'adresser à Mᵉ NAUDIN, notaire à Sancergues ;

Ou à M. BARTHELEMY, 27, rue du Chemin de Fer, à Nevers, représentant de M. LEVY-GODCHOT, 86, rue de Monceau, à Paris. 10293

Etude de Mᵉ PAILLAT, 11, rue Jacques-Cœur, à Bourges

A vendre à l'amiable, en bloc, par lots ou en détail, au gré des amateurs.

I. - UN BOIS

en deux parcelles sis sur le territoire de Villeneuve-sur-Cher

A) *Le Crot au Loup* de la contenance de 80 hectares ;

B) *La Tour de Beau*, de la contenance de 24 hectares.

II. — MAISON sise à Bourges, 56, rue des Arènes, comprenant : rez-de-chaussée, salon, salle à manger, bureau, cuisine. — 1er étage : 2 chambres et 2 cabinets de toilette ; 1 chambre de débarras. — 2ᵉ étage : 2 chambres. — 2 grandes caves sous la maison ; cour et jardin derrière avec bâtiment ayant : garage, écurie, chambre à charbon, 2 petites chambres, W. C., eau, gaz, électricité.

Toutes propositions d'échange seront examinées.

Très grandes facilités de paiement. — 5 % en sus du prix.

On traite dès maintenant

Pour tous renseignements s'adresser :

1° à M. PAILLET, notaire à Bourges ;

2° à M. Ulysse LEMASSON, expert à Saint-Eloy-de-Gy (Cher

Pour visiter le *bois* s'adresser à M. Claude BAUCHARD adjoint au maire, propriétaire à Morthomiers ;

Pour traiter, s'adresser :

1° à M. CHANTREIN, 12, rue de Dun-sur-Auron, à Bourges (Tél. 4-02) ;

2° à MM. BERNHEIM Frères et Fils, 23, rue de l'Arcade, à Paris (Tél. Inter. spécial 421). 9882

Etude de Mᵉ GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers

A vendre à l'amiable
En bloc ou en détail, au gré des amateurs

Le Domaine de Noilles

Commune de Montigny-aux-Amognes (Nièvre
à 1.500 mètres des gares de Saint-Jean-aux-Amognes
Et de Montigny, ligne économique Nevers-Corbigny
D'une contenance de 120 hectares environ,

Comprenant : Bâtiments d'habitation et d'expoitation en bon état, 73 hectares de prés et pâtures, 40 hectares de terres labourables, et

7 h. environ de BOIS TAILLIS, en plusieurs parcelles

Les prés et pâtures sont traversés par deux ruisseaux ne tarissant jamais. Plusieurs sources dans la propriété. Grand abreuvoir dans la cour avec empellement.

Le domaine est affermé à M. Beuchard jusqu'au 1er mai 1925

On traite dès maintenant de gré à gré

Il sera perçu 5 % en sus des prix à titre d'épingles.

Pour tous renseignements, visiter et traiter, s'adresser à :

VIRLOGEUX Directeur de l'**AGENCE IMMOBILIERE** du Centre, 9, rue du Rempart, à Nevers. —
Téléphone : 2 21.

10071

Feuilleton de PARIS-CENTRE — 35 —

PAUL DE GARROS

Le Château de l'Ours

ROMAN

TROISIEME PARTIE

VII

(*Suite*)

Et cent cinquante mètres plus loin :

— Là, là, doucement, mon petit Charlot !... Maintenant, un tour de volant à gauche, saute le ponceau et halte !...

« Nous allons éteindre les phares et laisser la voiture là. Elle sera très bien, n'est-ce pas ? dans cette clairière, elle se gardera parfaitement toute seule, puisque personne ne peut la voir de la route, où les passants sont, d'ailleurs, plutôt rares à cette heure.

« Allons, vous y êtes, les amis, ajouta-t-il plus bas, avez-vous vos pinces, et vos revolvers, vos allumettes et vos lanternes ?

— Oui, oui.

— Maintenant, suivez-moi, et silence !... Nous avons encore trois ou quatre cents mètres à faire avant de parvenir au château, mais il faut que personne ne nous entende approcher, et vous savez que la voix porte loin, la nuit.

Laruelle, après avoir tâtonné un instant, s'orienta et s'engagea résolument dans un étroit sentier qui filait sous bois.

Charlot le suivit, et Nadoul ferma la marche.

Au bout de dix minutes ils se trouvèrent en face d'un mur de trois ou quatre mètres de hauteur ; ils le longèrent pendant quelques secondes et arrivèrent enfin devant une petite porte.

Cette porte, en temps ordinaire, était fermée par une grosse serrure, et, intérieurement par deux énormes verrous.

Mais, ce soir-là, comme par hasard, les deux verrous étaient tirés et la clef de la serrure se trouvait dans la poche de Valentin.

Le coquin, sans perdre de temps, l'introduisit dans la serrure et comme celle-ci était fort bien graissée, elle joua sans faire de bruit.

La porte tourna sur ses gonds sans produire le moindre grincement.

Laruelle chuchota :

— Nous sommes ici dans la cour qui servait autrefois à mettre les poules et qui est aujourd'hui sans emploi. Nous voilà dans la place, car l'autre porte, là-bas, au pied du pigeonnier, n'est jamais fermée. Avançons et redoublons de prudence.

Ils poussèrent une première porte fermée seulement au loquet, traversèrent une pièce déserte qui devait être jadis le logement de la basse-courière, et après avoir franchi une seconde porte, pas mieux fermée que la première, ils suivirent un long couloir et débouchèrent dans la cour intérieure, — vaste quadrilatère, limité d'un côté par les hautes murailles à machicoulis crénelés de l'autre, par le corps de logis.

Valentin se retourna vers ses compagnons et leur souffla tout bas à l'oreille :

— Pour ne pas vous effrayer, je ne vous ai pas dit qu'il y avait un chien, ou du moins qu'il pouvait y avoir un chien attendu que Rhadamante — c'est le nom du toutou — couche tantôt ici, tantôt chez le jardinier.

« Ce chien me connaît ; mais je ne suis pas sûr qu'il me reconnaisse. Cependant, comme c'est moi qui ai le plus de chance de l'amadouer, je pars en avant.

« D'ailleurs, toi, Charlot, tu vas rester ici, c'est le poste que je t'assigne. Ce couloir est le seul passage par où le jardinier puisse venir...

— Et son chien aussi...

— Froussard !... Eh bien, si, par hasard, ils se présentaient à cette porte, tu les empêcherais de passer, voilà tout ! Ce n'est pas pour rien que tu as un revolver, que diable !

— Compris, patron.

— Vous, Nadoul, continua Laruelle toujours à voix basse, vous allez attendre que j'aie traversé la cour, et si vous voyez que je n'ai aucune difficulté avec Rhadamante, vous me rejoindrez au pied de la grosse tour.

« Mais, du reste, Rhadamante, s'il était ici, aurait déjà manifesté sa présence en signalant la nôtre par ses grognements. Nous n'avons rien à craindre de lui...

« Ainsi, c'est bien entendu : deux minutes de répit ; après quoi, vous me rejoindrez au pied de la tour.

« La porte de cette tour est la pierre d'achoppement, si j'ose m'exprimer ainsi... J'en ai bien la clef, mais celle-ci a été faite sur une empreinte, complétée par un croquis : il peut se faire qu'elle ne marche pas.

« Si elle marche, nous entrons et vous resterez en embuscade sur le seuil, pendant que je monterai au premier...

« Si elle ne marche pas, je serai forcé de passer par la galerie vitrée et de casser pour cela quelques vitres : ce serait très ennuyeux... Enfin, essayons d'abord de la première méthode.

— Allez, monsieur Valentin, fit Nadoul d'une voix un peu tremblante, je vous suis... de loin. Je crois, comme vous, d'ailleurs, que Rhadamante a choisi, pour ce soir, un autre domicile.

— Chut !... Vous n'avez pas entendu, ce bruit là-haut ?

— Si, mais il me semble que c'est tout simplement le vent qui hurle dans les machicoulis.

— Peut-être.

— En tous cas, tout le monde est bien couché, il n'y a pas de lumière aux fenêtres... Allons, en avant !

Laruelle, donnant l'exemple, traversa la cour en se dissimulant le long des murs et parvint sans encombre devant la porte de la grosse tour.

Aussitôt, il glissa son passe-partout dans la serrure. Le ressort fonctionna sans la moindre difficulté et la porte s'ouvrit.

Valentin attendit un instant, et lorsque Nadoul l'eût rejoint :

— Même consigne que pour Charlot ! murmura-t-il. Vous serez impitoyable pour toute personne qui voudrait franchir ce passage et donner l'éveil. Il faut que j'aie le temps d'opérer là-haut, sans être dérangé.

— Comptez sur moi, répondit Nadoul.

Laruelle s'éloigna, gravit l'escalier à pas de loup et s'arrêta quelques secondes sur le palier, en prêtant l'oreille. Après quoi, il ouvrit doucement la porte qui était fermée au loquet et entra dans le vestibule précédant les appartements du baron.

Ces appartements, auxquels faisaient suite ceux de la baronne, comprenaient une chambre à coucher, un bureau-bibliothèque et une autre pièce plus petite, qui servait de cabinet de travail.

C'était dans cette dernière pièce qu'était dissimulé, sous l'armature d'un chiffonnier, le petit coffre-fort qui contenait les bijoux et les valeurs mobilières de la famille de Montescourt.

Prévenu, ainsi qu'on l'a vu, que des malfaiteurs se préparaient à cambrioler Randanne, Alain, avant de partir pour Lyon, avait recommandé à son fidèle Florimond, de redoubler de vigilance pour parer à toute éventualité.

Il avait omis seulement — avec intention, bien entendu — de lui dire que son fils Valentin serait parmi les cambrioleurs : cela eût fait trop de peine au vieillard, qui s'imaginait que son rejeton était devenu un honnête homme.

Florimond, très impressionné par l'avertissement du baron et sachant que son maître renfermait ses valeurs dans son cabinet de travail, n'avait trouvé rien de mieux, pour les défendre, que d'installer un lit de camp dans ce cabinet et d'y coucher lui-même.

« De cette façon, s'était-il dit, on ne pourra pas tenter un coup de main de ce côté sans que je sois en mesure de le repousser ; et, d'autre part, je serai près de Mme la baronne, si elle se trouvait en danger. »

Non content, d'ailleurs, d'avoir un revolver sur la table, à portée de sa main, Florimond, par surcroît de précaution, faisait coucher Rhadamante auprès de lui.

Voilà pourquoi les trois coquins n'avaient pas trouvé le chien dans la cour

Au moment précis où Valentin mettait le pied dans le vestibule, un grognement féroce de Rhadamante le glaça d'effroi.

« Sacrebleu ! je suis pincé, se dit-il en lui-même, ce sale chien va me dévorer sans que je puisse seulement me défendre, puisqu'il fait noir ici comme dans un four.

« De plus, sa présence au premier étage indique qu'on se défie, qu'on est sur ses gardes... J'ai été trahi, l'affaire est ratée... si je me tire de là sans trou dans la peau, je m'estimerai heureux. »

Tandis que ces réflexions traversaient, avec la rapidité de l'éclair, la cervelle du bandit, les grognements de Rhadamante cessaient brusquement, réprimés sans doute par la personne qui était près de lui.

« Pas de chance !... Pris au piège comme un serin, mâchonna Laruelle... si je pouvais m'en aller... »

Il connaissait fort bien la disposition des pièces, mais dans son trouble et sa précipitation, il tâtonna huit ou dix secondes sans pouvoir retrouver la porte qu'il venait de franchir.

« Tout de même, si je voyais clair, ça irait mieux... D'ailleurs, je ne peux pas descendre l'escalier en courant sans avoir de lumière. »

Payant alors d'audace, Valentin saisit la petite lanterne sourde qu'il portait pendue à sa ceinture et qu'il se proposait d'allumer une fois arrivé devant le coffre-fort.

« C'est dangereux, ce que je vais faire là... Tant pis, je n'ai pas d'autre moyen de sortir d'ici... »

Il ouvrit la lanterne et frotta une allumette...

Mais avant qu'il eut le temps de l'approcher de la mèche, un éclair jaillit de la porte du cabinet, brusquement entrebaillée, et, coup sur coup, deux détonations retentirent.

Valentin s'affaissa, pendant que Rhadamante, furieux, lui plantait ses crocs dans la poitrine.

Naturellement, l'allumette s'était éteinte.

Florimond, ne sachant pas s'il avait affaire à plusieurs adversaires, ignorant si ses coups avaient porté et craignant, dans tous les cas, un retour offensif, ne se pressait pas d'ouvrir la porte toute grande et encore moins d'allumer.

Voulant cependant ménager son chien, il appela :

— Ici ! Rhadamante, ici !

Cet appel n'eut, d'ailleurs, aucun résultat.

Le bon chien tenait son homme et entendait bien ne pas le lâcher.

Mais ce fut le blessé qui répondit :

— Père, père, pitié !... je meurs... au secours !...

Instantanément, le vieux Florimond avait reconnu la voix, la voix de ce fils si souvent maudit, toujours cher, malgré tout. Son émotion fut si violente qu'il faillit s'évanouir.

Enfin, la présence d'esprit lui revint.

— Malheureux, malheureux enfant ! s'écria-t-il, que faisais-tu là ?... Oui, oui, secours... mon Dieu ! comment faire ?... Voyons, de la lumière d'abord, tout de suite...

En tâtonnant, il finit par trouver des allumettes ; il alluma une petite lampe à essence et s'élança...

— Arrière, Rhadamante arrière !...

Le chien s'éloigna à regret, la tête basse.

Florimond s'accroupit, puis s'agenouilla auprès de cette loque sanglante qu'était son fils.

— Où es-tu blessé ? dis vite...

Valentin montra sa poitrine. Et, au même instant, un filet de sang coula de ses lèvres.

— Mais il va mourir... c'est une hémorragie... le poumon perforé sans doute. Mon Dieu ! ayez pitié !... ayez pitié de lui !...

(*A suivre*)

Etude de Mᵉ Robert LELIEVRE, notaire à BOURGES, rue des Arênes

A vendre à l'amiable ou par adjudication

En bloc, par lots ou en détail, au gré des amateurs. Le dimanche 12 novembre 1922, à 2 heures du soir, hôtel Neuilly, à Bengy-sur-Craon (Cher).

le Domaine de Battereau

Situé route de Nevers, à 1 kilomètre de la gare de Bengy-sur-Craon ; comprenant : vastes et beaux bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, puits, magnifique abreuvoir, jardin, vigne, terres, pacages, belles prairies avec eau courante, le tout d'une contenance totale de 120 hectares.

On traite dès maintenant.

Toutes propositions d'échanges seront examinées. 5 % en sus des prix.

Très grandes facilités de paiement.

S'adresser pour tous renseignements : à Mᵉ LELIEVRE, notaire, à BOURGES, rue des Arênes. Tél. 2.96.

Et pour visiter et traiter :

1° A M. J. CHANTREIN, à Bourges, 12, rue de Dun-sur-Auron. Téléphone 4-02. Visible à son bureau tous les samedis. Il se rendra sur place à toutes demandes des amateurs.

2° A MM. BERNHEIM, frères et fils, à Paris, 23, rue de l'Arcade. Tél. Inter spécial 421, qui seront à Bengy-sur-Craon, hôtel Neuilly, le 12 novembre 1922, dès 8 heures du matin. 9920

Etude de Mᵉ RAÑGEON, notaire à Corbigny

A VENDRE

En bloc ou par lots, le dimanche 19 novembre 1922, à 13 heures, à Valentinge, commune de Cervon, en la salle libre de l'Auberge Michel Petit.

Le Domaine du Moulinot

situé communes de Lormes, Magny-Lormes

Comprenant :

I. LOGEMENT DE MAITRE avec BEAU JARDIN (rivière dans la propriété) ;

II. BONS BATIMENTS de FERME et 116 HECTARES DE TERRES, PRES et BOIS, exploités par M. Lachot, fermier.

On peut traiter dès maintenant.

Fin de bail : 1ᵉʳ mai 1924.

Il sera perçu : 5 % en sus des prix.

S'adresser pour renseignements, au notaire.

Et pour traiter : à M. Léon PERRIN, au Pavillon, à Corbigny ;

à M. Albert PICARD, à Saulieu (télép. 40) ;

à M. Charles DELORGEY à Pouilly-en-Auxois, (tél. 7) ;

ou à MM. BRISAC frères, 18 et 20, boulevard de Brosses à Dijon (tél. 9.95). 10.247.

Etude de Mᵉ PAILLAT, notaire à Bourges (Cher)

A VENDRE A L'AMIABLE

en blocs, par lots et au détail

Propriété des Audins

sise commune de Nolay (Nièvre), comprenant :

Bâtiments d'habitation et d'exploitation importants.

Ancien Moulin.

Prés et pâtures.

Contenance : 94 hectares environ.

Les prés sont irriguables toute l'année.

Grandes facilités de paiements.

Pour tous renseignements et visiter, s'adresser à :

M. CHASSAGNON, à Azy-le-Vif (Nièvre), tél. 3.

Et pour traiter, à :

MM. BUISSON et GAUTHIER, 62, avenue de la Gare, Vichy. Téléphone 2-05, qui se rendront sur place à toutes demandes des amateurs. 10296

Etude de Mᵉ MOUTERDE, notaire à Paray-le-Monial (S.-et-L.).

A VENDRE A L'AMIABLE
En bloc, par lots et au détail

Domaine des Driels

Sis au hameau de la Villeneuve, commune de Vigny-les-Paray (Saône-et-Loire), d'une contenance de 20 hectares 50 environ, dont les 2/3 en prés de bonne qualité.

Bâtiments d'habitation et d'exploitation en excellent état.

Grandes facilités de paiements. — Il sera perçu en sus du prix 5 % à titre d'épingles.

Pour tous renseignements et traiter s'adresser à :

M. GAGET, à Saint-Julien-de-Civry (S.-et-L.), où à MM. BUISSON et GAUTHIER, 62, avenue de la Gare, VICHY. Tél. 2-05, qui se rendront sur place à toutes demandes des amateurs. 9952

A vendre à l'amiable
En bloc par lots, au gré des amateurs

Propriété Forestière

Sise sur les communes de Billy-Chevannes et Saint-Benin-d'Azy, en bordure de la route de Nevers à Château-Chinon

d'une étendue de 230 hectares environ

Comprenant :

Le Châlet du Bosquet

Occupé par le garde et servant de rendez-vous de chasse. Très beaux bois autour sur une étendue de .... 2 h. 70

Le Taillis de Billy

D'un seul tenant d'une étendue de 226 h. 50, aménagé en coupes avec belles réserves.

LE PRE DE PERVENCELLE

D'une étendue de .... 0 h. 80

On traite dès maintenant, de gré à gré
Jouissance immédiate

Il sera perçu 5 % en sus des prix à titre d'épingle.

S'adresser pour visiter :

Au Garde de la Propriété.

Pour traiter :

1° A M. LECUYER, 16, rue du Rempart, à Nevers. Télléph. 4-29 ;

2° A MM. BERNHEIM Frères et Fils, 23, rue de l'Arcade à Paris, téléph. : Gutenberg 13-88. 10172

Cabinet de M. VIRLOGEUX

9, rue du Rempart, NEVERS. Téléphone 2-21

FONDS DE COMMERCE A CEDER

HOTEL-RESTAURANT, deux belles salles à manger, salon, bureau, 20 chambres bien meublées, garage. Bail : 18 ans. On traite avec 100.000 francs.

PATISSERIE, ville industrielle, bon matériel, magasin bien situé. A céder cause santé à prix avantageux.

EPICERIE-FRUITERIE, long bail, loyer 1.200 francs. Installation neuve. Prix demandé : 10.000 francs.

NOUVEAUTES, TISSUS, gros canton de la Nièvre, grand magasin, logement huit pièces, écurie, remise. Matériel et marchandises : 45.000 francs. On peut traiter avec 25.000 francs.

BOIS ET CHARBONS, gros et détail. Grande ville du Centre. Long bail, loyer avantageux. Chantier proximité gare. Bon matériel. On traite avec 100.000 francs.

PETIT CAFE BILLARD, centre industriel. Bail : 7 ans. Loyer : 700 francs. Grande salle de buvette, salle de bal, salle de billard. Affaires : 25.000 francs.

QUINCAILLERIE, MACHINES AGRICOLES, gros canton. Bail : 10 ans. Marchandises : 10.000 francs. On traite avec 20.000 francs.

LINGERIE, DENTELLES, grande ville du Centre. Bail à volonté du preneur. Petit magasin très bien situé. Affaires : 60.000 francs. Marchandises à dire d'expert. On traite avec 30.000 francs.

VINS et SPIRITUEUX EN GROS, grande ville. Bail : 20 ans. Loyer : 3.000 francs. 400 fûts. Camion auto, cheval, voitures, etc... On traite avec 50.000 francs.

Tous renseignements gratuits aux amateurs, s'adresser à :

VIRLOGEUX Directeur de l'*Agence Immobilière du Centre*, 9, rue du Rempart, à Nevers. — Téléphone 2-21.

A VENDRE A L'AMIABLE

en bloc, par lots ou par parcelles, au gré des amateurs

Propriété Forestière

Sise à proximité du Grand Souris, s'étendant sur les communes de Ravaux, Chaulgnes et Champvoux, comprenant :

1 Bois de Marais ou Ferrand, 11 h. 10.
2° Bois Perrault, 21 h. 40.
3 Bois du Gros Buisson, 21 h. 60.
4° Bois Meunier, 4 h. 30.
5° Bois Lecomte, 4 h. 90.
6° Bois de la Pissanderie, 4 h. 10.
Total : 67 h. 40.

Entrée en jouissance immédiate.

On traite dès maintenant.

Il sera perçu 5 % en sus des prix à titre d'épingles.

S'adresser pour renseignements et traiter :

1° A M. LECUYER, 16, rue du Rempart à Nevers ;

2° A MM. BERNHEIM frères et fils, 23, rue de l'Arcade, à Paris (téléph. Gutenberg 13-88). 9.736

Etude de Mᵉ FITY, notaire à Donzy (Nièvre)

A VENDRE A L'AMIABLE

par lots ou par parcelles, au gré des amateurs, le dimanche 19 novembre 1922, à partir de 10 heures du matin, chez M. MORLAT, aubergiste aux Grandes Brosses.

La Terre des Grandes-Brosses

sise sur la commune de Donzy, et par extension sur Alligny et Pougny, d'une étendue de 322 hectares environ, comprenant :

PARTIE RURALE

1° Réserve ou Garderie d'une étendue de 5 h.
2° La Manœuvrerie des Grandes Brosses, 18 h.
3° Le Domaine du Grand Crot, 72 h.
4° Le Domaine de la Déserte, 75 h.
5° Le Domaine des Pichons, 48 h.

PARTIE FORESTIERE

1° Bois des Avits et Bois Vaillant, d'une étendue de 83 h.
2° Le Bois Rolland, d'une étendue de 10 h. 35.
3° La Garenne, d'une étendue de 4 h. 27.
4° Le Verger Epineux, d'une étendue de 1 h. 16.
5° Taillis Buisson-Maufenand et Bouquillet, 4 h. 60.

Les lots seront composés au gré des amateurs.

Jouissance immédiate pour les bois et au 1ᵉʳ mai 1923 pour la partie rurale.

Faculté de traiter avant le jour de la vente.

Epingles 5 % en sus des prix.

Facilités de payements.

S'adresser pour renseignements ;

A Mᵉ FITY, notaire à Donzy (Nièvre), et à M. MASSE, garde de la propriété, et pour traiter :

A M. LECUYER, 16, rue du Rempart à Nevers, (téléph. 429) ;

A MM. BERNHEIM frères et fils, 23, rue de l'Arcade, Paris, (téléph. Gutenberg 13-88), lesquels seront tous les samedis à leur bureau de Nevers, 16, rue du Rempart. 9.737

Etude de Mᵉ BOUTROUX, notaire à Argent-sur-Sauldre

A VENDRE A L'AMIABLE
En bloc, par lots ou au détail, au gré des amateurs

Le domaine du Boue

Situé commune de Verneuil (Nièvre)

D'une étendue totale de 119 hectares environ, dont moitié en PRES DE TRES BONNE QUALITE et le surplus en BONNE TERRE.

Avec bons bâtiments d'Habitation et d'Exploitation.

BOIS TAILLIS bien aménagés :

Le BOIS DU GENET	19 h. 87 10
Le TAILLIS DES JUMENTS	16 h. 31 30
Le VIEUX BUSSY	19 h. 54 70

On traite dès maintenant.
Facilités de paiements

Il sera perçu 5 % en sus des prix à titre d'épingles.

Les actes seront reçus par les notaires des acquéreurs.

S'adresser pour renseignements à :

Mᵉ BOUTROUX, notaire à Argent-sur-Sauldre (Cher).

Et pour traiter :

A M. LECUYER, 16, rue du Rempart, à Nevers, téléph. 4-29.

2° A MM. BERNHHEIM FRERES et FILS, 23, rue de l'Arcade à Paris, téléph. Gutenberg 13-88, lesquels seront tous les samedis à leur bureau de Nevers. 10353

A VENDRE A L'AMIABLE

En bloc ou en détail

Le Dimanche 26 novembre 1922, à 13 heures, à l'auberge ANDRE à Chazeau, commune de Chaulgnes.

Une Propriété

Comprenant :

Maison d'habitation en parfait état avec terrain derrière	4 a. 25
Bâtiments d'exploitation en bon état avec enclos d'une étendue de	1 h. 14 a.
Le PRE DESSOUS	0 h. 34 a.
Le CHAMP DE LA ROUSSE	11 a. 00
La TERRE DES TAUPINES	7 a. 00
La TERRE DE LA BOUILLOTTE	2 a. 00
L'ANCIENNE VIGNE PRONAULT	7 a. 00
La TERRE DE MORINGE	50 a. 00
L'ANCIENNE VIGNE DE MORINGE	9 a. 00
L'ANCIENNE VIGNE DU FORT	2 a. 00
L'ANCIENNE VIGNE DES GOBARDES	4 a. 00
L'ANCIENNE VIGNE DU PIGNON	2 a. 00
La TERRE DE LA SARREE	55 a. 00
La TERRE DES GRANDS BUISSONS	22 a. 00
La TERRE DU CHAMP DE LA GRANGE	50 a. 00
Le PRE dit BERGER	50 a. 00

Faculté de traiter avant le jour de la vente
Epingles. 5 % en sus des prix

S'adresser pour renseignements et traiter :

A M. LECUYER, 16, rue du Rempart, à Nevers, téléph. 4-29.

2° A MM. BERNHHEIM FR ERES et FILS, 23, rue de l'Arcade à Paris. Téléph : Gutenberg 13-88. 10354

P. BERNADAT-VIRLOGEUX

17, *Rue Gambetta, Nevers*

Gérance et location d'Immeubles aux meilleures conditions

A CEDER

CAFE-BAL, bail 15, loyer 1.500. Aff. 90.000 à dévelop. Px 40.000.

HOTEL seul canton import. Px 100.000 à déb.

PETIT CAFE : 17.000 fr.

BAZAR : prix 22.000 fr.

MARECHALERIE : 12.000 fr.

COIFFEUR : Prix 12.000 fr.

CREMERIE - FRUITERIE : 20.000 fr.

A VENDRE

MOULIN à cylindres, 80 quint. p. j. Prix 200.000 fr.

MAISON 6 p. lib. 24 juin, à Nevers. Px 26.000 fr.

MAISON et fonds RESTAURANT, canton. Px 17.000 fr.

MAISON avec ou sans fonds de CAFE-COIFFEUR.

IMMEUBLE partie libre.

S'adr. pour renseignements à M. BERNADAT, 17, rue Gambetta, Nevers.

CABINET DE M. ALEXÉLINE

Ancien principal clerc de notaire
« AGENCE CENTRALE », 14, Rue Hoche, NEVERS

A CEDER

HOTEL-CAFE-TABAC, Nièvre, foires et marchés ; 7 chambres ; 19 ans de bail ; loyer : 2.500 francs. Prix demandé : 45.000 francs.

CAFE-RESTAURANT, avec 10 chambres meublées, ville importante ; usines, quartier d'avenir ; 18 ans de Bail. Prix demandé : 45.000 francs.

CAFE, SALLE DE DANSE, gros canton Allier : 9 ans de bail, loyer : 625 fr. ; piano automatique neuf. Prix demandé : 35.000 francs.

Commerce d'ARTICLES FUNERAIRES, centre ville commerçante ; joli logement, eau, gaz, électricité : long bail. Prix : 15.000 francs. On peut adjoindre concession des « POMPES FUNEBRES » ; matériel : 5.000 francs.

CONFECTIONS DAMES et BONNETERIE, ville commerçante ; loyer exceptionnel : 550 francs ; 13 ans de Bail. Prix : 15.000 francs (à débattre).

BON HOTEL à voyageurs, ville du Centre ; loyer *rare*, long bail ; beau matériel ; 16 chambres, vastes dépendances. Affaires : 110.000 francs. Prix à débattre.

ENTREPRISE DE TRANSPORTS et déménagements ; correspondance, chemin de fer de l'Etat ; banlieue de Paris ; 5 chevaux, 6 voitures. Prix : 65.000 francs, dont moitié comptant. Bail à volonté.

BOULANGERIE, gros canton, Nièvre ; cuisson 45 à 50 quintaux par mois ; four à système, pétrin mécanique ; pas de tournées. Prix : 13.000 francs.

PETIT CAFE, à 4 km de Nevers ; loyer : 650 francs ; logement : cuisine et 3 chambres. Prix à débattre : 7.000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Louis ALEXÉLINE 14, rue Hoche, Nevers. 10347

CABINET LESCALLIER

18, RUE COURSALON, 18. — BOURGES
(49ᵉ Année. — Tél. 2.94)

A CEDER

EPICERIE CONSERVE, 350 à 400 aff. journalières, 22 ans bail, 240 fr. loyer sous-location. Bonne affaire. Prix 25.000 24

HOTEL, près gare, 10 ch. meublées, 400 aff. journalières 17 ans bail, 1.800 loyer. Bonne affaire. Prix 65.000. 176

CHAUSSURES ET REPARATIONS, 50.000 affaires annuelles, 950 loyer, 12 ans bail. Prix 32.000. 178

HOTEL, 70.000 aff. annuelles, 10 ch. meublées, salle de café, terrasse, 2 salles à manger, 9 ans bail. 1.800 loyer. Px 35.000. 193

A VENDRE

MOULIN 80 à 100 q. p. 24 heures, maison composée de 4 p., cave, une ch. de domestique, 1 hectare de pré, jardin. Prix à débattre. 175

MOULIN 80 q. p. 24 heures, bon matériel, 10 hectares terres et prés, maison d'habitation composée de 4 p. Maison de maître de 8 p., parc ombragé de 1 hectare. Jardin. Prix 150.000. 240

1° MAISON genre château, composée de 12 p., 4 mansardes, grenier, eau, gaz, électricité.

2° MAISON 4 p., rez-de-ch., 4 p. 2ᵉ étage, vastes dépendances. 15.000 m. de jardin et cour Prix 300.000. 239

Et quantité d'autres affaires de toute nature.
Renseignements gratuits au Cabinet ou sur demande. 10338

A VENDRE A NEVERS

JARDINS & TERRAINS A BATIR

Libre de suite

Route de Paris, route de Vauzelles, rue des Perrières et rue Faidherbes.

A partir de 4 *francs* du mètre carré.
Surface au gré des acquéreurs

S'adresser à M. BARTHELEMY, 27, rue du Chemin-de-Fer, à Nevers (télé. 2.00), représentant M. LEVY-GODCHOT, propriétaire, 86, rue de Monceau, à Paris. 9427

A CEDER
Après fortune faite

TRES BONNE CHARCUTERIE

Quartier populeux, 3 porcs à la semaine dont 1/2 en cuit.

Bail à volonté.

Prix demandé, 30.000 francs.

De grandes facilités de paiement seraient accordées à preneur actif et sérieux.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. GROUSSOT, 7, rue Littré, à BOURGES. 10265

A VENDRE
MAISON

Avec cour et jardin, sise à Nevers, boulevard Victor-Hugo, n° 35, comprenant : 3 pièces au rez-de-chaussée, et 3 pièces au 1ᵉʳ étage, avec remise.

Libre de location.

S'adresser pour visiter et traiter, à M. COUTURIER, architecte-expert, 36, rue Saint-Benin, à NEVERS. 9690

MAISON A VENDRE

Comprenant : 4 pièces au rez-de-chaussée, avec couloir, servant à l'usage commercial ; 4 pièces sous-sol, cuisine, cave, remise et écurie, le tout transformable, hangar, écuries, jardin, et cours d'eau, tout à l'état de neuf.

S'adresser à M. COLIN, à Saint-Antoine, par PLAGNY-SERMOISE (Nièvre). 10.165

A CEDER

DEBIT DE VINS ET ALCOOLS

rue du 4-Septembre, n° 36, à Fourchambault.

S'adresser à M. BILLOT, rue Saint-Louis, n° 8. 10119

A VENDRE A L'AMIABLE

1° UNE VILLA, avec parc, 10 pièces, 2 remises, près gare P.-L.-M., sise à Monceaux-le-Comte (Nièvre).

2° UNE AUTRE VILLA, 8 pièces, beau jardin de rapport à Anthien.

3° UNE PETITE PROPRIETE 3 hectares, maison 3 pièces, grange, écurie, près Corbigny.

4° UNE EMBOUCHE de 5 hectares, à Guipy.

Une autre de 6 hectares, près la gare de Corbigny.

Plusieurs autres petites propriétés avec maison de rentier.

S'adresser à M. E. JEANNE négociant, à Corbigny (Nièvre). 9878

A CEDER
TABAC
COMPTOIR-EPICERIE

face gare, préfecture, affair. 400.000, march. envir. 65.000. On peut traiter avec 70.000 compt. Occasion, cause santé. 358

S'adresser Cabinet NERAULT, 11, rue des Arènes, Bourges. 10128

Agence O. FOURNIER
30, rue du Cloître Saint-Cyr
Nevers

A vendre à Nevers

I. TRES JOLIE MAISON D'HABITATION
Neuve

Comprenant : rez-de-chaussée élevé sur caves, composé de vestibule, cuisine, salle à manger, salon, water-closets. Premier étage composé de trois chambres, dont une avec cabinet de toilette. Très belle mansarde au-dessus, avec deux autres mansardes et grenier.

Eau et gaz. Jardin 1.000 m2. Le tout entièrement clos de murs, actuellement libre.

II. MAISON D'HABITATION Comprenant deux logements de chacun quatre pièces, l'un au rez-de-chaussée élevé sur caves, l'autre au premier étage, plusieurs mansardes au-dessus et grenier, petite cour, eau, gaz et électricité à volonté, quartier bourgeois, actuellement libre.

III. MAISON D'HABITATION de quatre pièces, mansarde, grenier et cave, eau, gaz et électricité, actuellement libre.

IV. PETITE PROPRIETE comprenant : bâtiments, composés de deux grandes chambres élevées sur cave, grange et écurie à la suite, grenier, jardin de 1.000 m2 environ, puits dans le jardin, gaz à volonté, rivière à proximité.

Libre au 11 novembre 1922.

V. MAISON DE RAPPORT (9 locataires) avec environ 2.000 m2 de terrain, susceptible d'être utilisé pour commerce ou industrie, rue très fréquentée.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence.

Si vous voulez vendre ou acheter une propriété à Nevers ou environs, adressez-vous à M. FOURNIER qui vous donnera rapidement satisfaction. 10346

Agence O FOURNIER
30, rue du Cloître Saint-Cyr
à Nevers

A CEDER
pour cause de changement de situation

EPICERIE-CREMERIE

dans bon quartier de Nevers
Bonne occasion

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence. 10317

On demande à louer pour le 1ᵉʳ mai prochain, environs de Nevers, 14 à 15 kilm.

PETITE LOCATURE

de 10 à 15 hectares.

S'adresser au bureau du journal. 10218

Avant d'*Acheter, Echanger* ou *Vendre Propriétés* d'agrément ou de rapport, *Maisons, Fermes, Bois, Fonds de Commerce* et *Industries*, etc.

VOTRE INTERET

est de consulter *en toute confiance* le

CABINET GROUSSOT

7, rue Littré, Bourges, tél. n° 9

Expert - Spécialiste, ancien principal clerc de Notaire, 29 ans de pratique, qui signale les meilleures occasions et les affaires répondant le mieux aux besoins, aux aptitudes et aux disponibilités des acquéreurs.

Conseils éclairés, discrétion. Renseignements confidentiels. Négocie les opérations même les plus difficiles.

Quantité de clients lui doivent leur réussite et leur prospérité.

Nombreuses demandes d'achat d'amateurs sérieux. Offres et demandes publiées dans le journal spécial *Les Annonces*, le plus répandu et le plus important.

Envoi gratuit d'un spécimen sur demande. 9413

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 23 avril 1924

LA FERME DE SAINTE-PROCAIRE

commune de Pontigny (Yonne) 156 hectares dont 80 hectares de prés, d'un seul tenant. Vastes bâtiments.

S'adresser à M. AUDIBERT, 5, rue Moneghetti, à Monaco, ou à M. VEUILLOTTE, à Pontigny. 10046

Maisons à Vendre

A usage d'habitation et à usage commercial.

S'adresser à M. COUTURIER architecte-expert, 36, rue St.-Benin, à Nevers, téléphone 1.77. 5166

A Céder

TOURNÉE DE CINEMA

Nièvre et Yonne, avec cinéma-salon.

Autobus 35 HP.

Projecteur Power dernier modèle.

Groupe électrogène Delco.

S'adresser à :

M. René PINON, à Clamecy ;

Ou à Mᵉ NOLIN, notaire à Clamecy. 9881

AVIS

La commune de Tresnay met en vente 74 peupliers.

L'adjudication aura lieu le 19 Novembre 1922 par soumissions cachetées.

Le cahier des charges est visible à la Mairie de Tresnay.

A Tresnay, le 2 Novembre 1922.

Le Maire.
10320

A VENDRE
PETITE PROPRIETE

7 hectares, à 5 kilomètres de Nevers. Très bons bâtiments. Jouissance prochaine.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. P. BERNADAT, 17, rue Gambetta, Nevers. 10356

A VENDRE

Au Creusot (Saône-et-Loire)

FONDS DE CAFE, BAR BILLARD

Aff. 75.000. Prix 30.000 fr. A débattre. Occasion.

S'adresser : UNION IMMOBILIERE, 8, rue de la Barre, Nevers. 10345

A LOUER
CAFE-BAL

Cuisine au rez-de-chaussée, logement de deux pièces au 1ᵉʳ étage.

S'adresser au Bureau du Journal. 10337

AGENCE LACROIX,
(Ancienne agence VION)
22, rue du Commerce, Bourges

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte sous signatures privées en date du 15 octobre 1922,

Madame Mathilde-Joséphine HENRY, veuve en premières noces de Monsieur Marius-Antoine PAYAN, épouse assistée et autorisée de son second mari, Monsieur Charles RIVIERE, avec lequel elle demeure à Nevers, rue du Commerce, n° 83.

A vendu à Monsieur Joseph BAUCHET, époux de Madame Louise SAGE, demeurant ci-devant à Bourges, 24, rue Gambon et actuellement à Nevers, rue du Commerce, 83.

Le fonds de commerce de spécialités de cafés, thés, chocolats, etc..., qu'elle exploitait à Nevers rue du Commerce, n° 83.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à Nevers, 83, rue du Commerce, au siège du fonds cédé, entre les mains de M. BAUCHET, acquéreur, dans les dix jours qui suivront la présente publication du présent avis. 9955

Cabinet L. NERAULT
11, rue des Arênes, BOURGES
(Téléph. 3-09)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte sous-signatures privées, en date, à Nevers, du vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-deux,

Les époux MENOT-BERNADAT, boulangers, demeurant à Nevers, rue des Ardilliers, n° 6, ont vendu aux époux GUEREMY-DOUBRE, demeurant à Bourges, rue d'Auron, n° 122, et actuellement à Nevers, rue des Ardilliers, n° 6,

Le fonds de commerce de boulangerie qu'ils exploitaient à Nevers, rue des Ardilliers, n° 6.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours qui suivront la présente insertion, au siège du fonds cédé, à Nevers, 6, rue des Ardilliers. 10063

A CEDER

BOULANGERIE-PATISSERIE ville industrielle, bail et loy. intér. aff. 110 quint. p. mois, plus 4.000 frs pâtis. On se retire après 40 ans. Prix avant. facilités. 267

BOULANGERIE, campagne Allier. Loy. 600 frs. Aff. 20 quint. p. semaine. Occasion. Facilités. 332

PATISSERIE-CONFISERIE, Nièvre. Bail et loy. intér. Aff. 250.000 fr. p. an; on se retire. Px à débat. 385

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES, préfect. Bail et loy. intér. Beaux bénéf. Px à débat. Cause décès. 367

HOTEL-RESTAURANT, face gare. Préfect. 30 ch. long bail; bénéf. nets, 40.000 fr. Px à débat. Occasion. 376

COMPTOIR-TABAC. Préfect. bail 15 ans; loy. 1.300 ; Aff. 110.000 francs p. an ; belle install. Px. 55.000 fr. 334

CHARCUTERIE, Gde ville bien situé ; bail à volonté ; loy. 1.400. Aff. 3 porcs la semaine ; occasion à enlever de suite. On se retire après 25 ans. 381

Renseignements gratuits sur demande. 10063

✦ ✦ ✦

VENTES

UN LOT DE 2.500 PANETONS

neufs et état neuf, pour 2 livres et 3 livres boulot. Prix modérés.

S'adr. à M. DANDELOT, boulangerie, rue Sainte-Valière Nevers. 10304

BONNES VACHES LAITIERES

M. JANNISSON, à Cercy-la-Tour (Nièvre). 10253

A VENDRE CAUSE CESSATION ELEVAGE VACHES, GENISSES

Première origine, inscrites et saillies par taureau inscrit.

M. GODOT, à Rigny-sur-Arroux (Saône-et-Loire). 10254

---

2 POELES FAIENCE

A bois, en bon état. Occasion.

S'adresser : 66, rue Félix-Faure, Nevers. 10312

BARAQUEMENTS

provenant du camp américain de Mesves-sur-Loire.

Matériaux de construction, bois, charpentes, briques, carton goudronné, portes, fenêtres, etc.

S'adresser à M. GOUGNOT, entrepreneur à Mesves-sur-Loire (Nièvre). 1333

1° UN ETALON

5 ans, bien doux, et bon de trait.

2° DEUX JUMENTS

Présumées pleines, dont une de 12 ans et une de 5 ans, à vendre pour cessation de culture.

S'adresser à M. GAUTHIER, fermier à Oulon, par PREMERY (Nièvre). 10182

LOCOMOBILE

Société Vierzonnaise, très bon état à R. F., force effective 14 HP., revisée et rééprouvée, très bonnes conditions, visible en marche.

A vendre cause augmentation de force.

A. BOULON, bois, à Varzy (Nièvre). 10118

Châssis 15 HP Turcat-Mery

1923, modèle Salon, à prendre à l'usine en janvier 1923. Conditions exceptionnelles.

M. Jean COUJARD, DECIZE (Nièvre).

10179

✦ ✦ ✦

PERSONNEL

ON DEMANDE :

BUCHERONS

Sont demandés pour l'Yonne, bons prix.

S'adresser à M. GAUCHER, bois à Gurgy, par MONETEAU (Yonne). 10198

MENAGE

sans enfants, pour le 11 novembre, pour ferme, l'homme à toutes mains, la femme ménage et basse-cour.

S'adresser à M. THIOLAIRE, à Trémigny, commune de Saincaize, par Magny-Cours (Nièvre). 9329

UNE FILLE DE SALLE
UNE FEMME A TOUTES MAINS
UN HOMME A TOUTES MAINS
UN GARÇON DE SALLE

logés, nourris, pour service cantine Bourges. Chars de combat.

S'adresser à M. CASANOVA, 7, boulevard Augu, Bourges. 10230

UN BON FORGERON
et un soudeur à l'autogène

[illegible] ssure.

S'adresser au bureau du journal. 10201

MENAGE

Pour ferme, le mari comme garçon de cour et cocher, la femme comme cuisinière des maîtres et un peu de ménage. Bons gages, logé et nourri.

Bonnes références exigées.

S'adresser à Monsieur Henri CHATRIOT, à Eprunes, par Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne). 10328

CHAINIER

Moyen calibre, travail à l'anglaise de préférence est demandé ; travail assuré.

Faire offres : CHAINERIE BIEVELOT, 169, Bld de Strasbourg, Le Havre.

Inutile d'écrire sans bonnes références. 10255

DEUX HOMMES

sérieux et actifs pour ferme : l'un bouvier, l'autre pour soigner 25 à 30 bœufs châtrons à l'engrais. Bons gages, non nourri, plus les pièces.

S'adresser à Monsieur Henri CHATRIOT, ferme d'Eprunes, par Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne). 10327

ON OFFRE :

JEUNE HOMME

de 15 ans, fort, demande emploi bureau, manutention, etc. commerce gros, grains et engrais préf. à permis de conduire auto.

Ecrire à M. CHEMIN, La Croix d'Or à Saint-Pierre-le-Moûtier (Nièvre). 10197

FERMIER

muni de bonnes références, louerait une ferme de 50 à 70 hectares, moitié prés, jouissance 11 novembre 1923, de préférence sur Luzy, Fours, Moulins, Châtillon.

S'adresser au bureau du journal. 9904

ÊTRE CHEZ SOI
DANS SA MAISON
NE PLUS ÊTRE LOCATAIRE

Pour obtenir de notre Société une ouverture de crédit ou un prêt hypothécaire, **il faut d'abord être sociétaire et signer une police** dite « immobilière » qui règle le détail de ces opérations.

Le concours de la Société est acquis à ses adhérents aussi bien **pour un domaine agricole**, construction d'une ferme, grange, etc., que pour l'édification **de villas ou d'habitations familiales.**

La Société ne peut consentir une ouverture de crédit qu'autant que l'adhérent est propriétaire de son terrain, a versé les frais statutaires et possède, à l'avoir de son compte, **le quart de la valeur du terrain et de la maison projetée.**

L'adhérent **peut choisir son architecte** et ses entrepreneurs, mais dans ce cas la Société **se réserve de surveiller la bonne exécution des travaux. Elle n'impose pas** un modèle spécial de construction ; chaque sociétaire **est libre de choisir son type d'habitation** et de la faire édifier à son gré.

Ces conditions étant remplies, la Société **avance les sommes nécessaires** pour construire l'immeuble et **accorde jusqu'à 25 ans de délai** de remboursement.

PRETS HYPOTHECAIRES

Elle ne peut consentir un prêt hypothécaire, pour permettre à son adhérent **d'acheter un terrain ou une maison déjà construite**, qu'autant que celui-ci a versé les frais statutaires et possède à l'avoir de son compte la moitié du prix du terrain ou de la maison à acquérir. Le pourcentage de l'intérêt à payer est fixé sur la valeur actuelle du loyer de l'argent.

Pour souscrire, s'adresser à :

M. SERVAYRE, Directeur de l'Agence Populaire, 1, place Jean-Desvaux (Porte de Paris), **NEVERS.**

Automobiles de DION-BOUTON

continuent leurs célèbres 10 HP avec de grands perfectionnements

NOUVEAUX MODÈLES

à grand rendement avec soupapes en dessus et freins sur les 4 roues, en 10-12 et 16 HP

LIVRAISON RAPIDE

Prière de remettre vos ordres à nos Agents
J. PETITIMBERT, à CLAMECY
MILLET, à DECIZE
F. et J. BOBIN à NEVERS

PÉTRINS MÉCANIQUES J.-M. GLOPPE

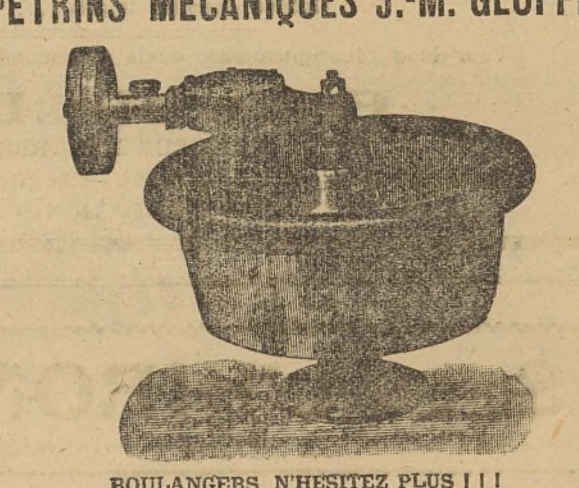

BOULANGERS, N'HESITEZ PLUS ! ! !

Installation complète avec moteurs à essence 3 HP .... 3.800 fr.

La même, avec moteur électrique .... 3.000 fr.

Références, renseignements et Devis sur demande

S'adresser à M. RAGUENEAU, constructeur de fours, 24, rue du 14-Juillet, NEVERS

Modern Garage

-: A. LIGER :-

Châtillon-en-Bazois (NIÈVRE)

Téléphone 20

AGENT DIRECT DES

Automobiles MATHIS

LES MOINS CHÈRES
LES PLUS COMPLETES
LES PLUS ECONOMIQUES

5 HP 2 places : 7.950 Francs
6 HP 2 places : 8.950 Francs
Impôts annuels : 100 fr.
10 HP 4 places, luxe, cuir véritable : 14.900 fr.

DIVERS

RUBIS-ORANGE
GRANDE LIQUEUR
DIGESTIVE
TERRIER-BOURDIN
seul fabricant
COSNE
(Nièvre)

LE PLUS SEC
TRIPLE SEC

MINES

On demande Associés pour mettre en valeur imp. gîte kaolin. Affaire laisse espérer gros bénéfices rapides.

S'adresser au Bureau du Journal. 10350

Laines à tricoter

A la main et à la machine
Nuance mode

Henry MOREL, Filateur

2, rue de Fontenoy, Roubaix (Nord). Envoi échantillons et carte nuances sur demande aux fabricants de bonneterie, tricoteuses et merciers. 9845

Vendrais ou échangerais VOITURE FORD, 4 PLACES Carrosserie française, très bon état de marche, contre camionnette 1.000 à 1.200 kgs. FORD ou autre marque.

GIRAULT-LECAS, à Champlemy (Nièvre). 10143

On demande

Ouvriers Métallurgiques

ayant si possible quelques aptitudes en *travaux de serrurerie.*

S'adresser :

Sté METALLURGIQUE DU CENTRE, à BOURGES. 10278

MOTOCULTURE

PAR TRACTEURS « DART »

Labourage, exécution de tous travaux de culture mécanique.

S'ad. M. Albert LOISEAU, à La Marche (tél 2). 4347

LES

PILULES DUPUIS

sont sans égales

pour prévenir, combattre ou supprimer

LA CONSTIPATION

La Constipation est caractérisée par la rareté, l'insuffisance ou la difficulté des évacuations intestinales.

Il faut admettre, en principe, que pour n'être pas constipé, il est indispensable d'obtenir chaque jour une évacuation suffisante d'excréments d'une consistance demi-molle, autrement dit, *« la selle copieuse et louable »* de Molière.

Si la Constipation ne peut, à proprement parler, être considérée en elle-même comme une maladie, elle n'en constitue pas moins un état maladif qu'il est toujours dangereux de négliger.

La constipation produit par elle-même certains malaises : le ventre est ballonné, sensible au toucher : des coliques, des gaz, des gargouillements le travaillent. Le matin, au réveil, la tête est lourde, l'haleine chaude, parfois malodorante, la langue est chargée, blanche ou jaune, la bouche amère. Le sommeil souvent lourd, pesant, est parfois troublé de cauchemars ou de rêves tristes. Enfin, le teint n'est pas clair, prend souvent une teinte jaunâtre, les yeux sont cernés et une fatigue générale se complique dans bien de cas de manque d'appétit et de troubles digestifs.

Les troubles qui découlent de la Constipation sont multiples et parfois très graves : ils accentuent et compliquent les défectuosités des tempéraments ou des prédispositions morbides : la Goutte, les Rhumatismes, les crises du Foie, les maladies des Reins ou de la Vessie chez les arthritiques ; les poussées à la peau, éruptions dartreuses ou eczémateuses chez les herpétiques ; les migraines, les névralgies, l'irritabilité du caractère chez les nerveux ; les éblouissements, les vertiges, les congestions, l'apoplexie les troubles circulatoires : varices, hémorroïdes chez les sanguins, etc., etc. Enfin, l'appendicite, maladie si fréquente de nos jours, est une des complications les plus redoutables de la Constipation.

Quelle que soit l'origine de la Constipation, qu'elle soit héréditaire ou acquise, habituelle ou accidentelle, il n'est point de remède supérieur aux **PILULES DUPUIS** pour la combattre d'une façon plus active ou la supprimer plus rapidement.

Contrairement aux purgatifs habituels et à la plupart des laxatifs, qui n'agissent que sur l'intestin, les **PILULES DUPUIS**, grâce à leur quadruple action sur l'intestin, sur les Glaires, sur la Bile et sur le Sang, combattent et suppriment méthodiquement la Constipation.

Il est nombre de produits soi-disant similaires qui entretiennent la Constipation au lieu de la combattre. Les malheureux constipés arrivent à ne plus pouvoir obtenir une selle sans avoir préalablement pris un laxatif. Avec les **PILULES DUPUIS** rien de semblable à craindre : elles ne produisent jamais d'accoutumance, ne fatiguent nullement l'estomac. Elles ne brusquent pas, n'irritent pas l'Intestin : elles provoquent ses contractions normales et stimulent ses sécrétions ; aussi ne donnent-elles jamais de coliques.

Tous les Constipés, tous ceux qui souffrent de selles irrégulières, insuffisantes, dures, pénibles ou douloureuses, tous ceux qui veulent éviter la Constipation, trouveront dans les PILULES DUPUIS le Remède idéal, véritable spécifique pour combattre l'encombrement intestinal.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Bien exiger les VRAIES PILULES DUPUIS en boîtes portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots « DUPUIS-LILLE » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

La boîte 2 francs (impôt en sus)

Dépôt général : Ch. Bailleul, docteur en pharmacie, 109, rue Léon-Gambetta, Lille.

MALADIES D'ESTOMAC

GASTRITES, DYSPEPSIES, GASTRALGIES, DILATATIONS, VOMISSEMENTS
MAUVAISES DIGESTIONS - INTESTINS - PLUS DE CONSTIPATION NI ENTÉRITE

GUÉRISON PAR

LA POUDRE DE L'HOPITAL

LISEZ ET VOUS SEREZ ÉDIFIÉS

Madame SAUTEREAU, rue Victor-Hugo, à Henrichemont (Cher), nous écrit : « Combien je regrette de n'avoir pas connu plus tôt votre merveilleuse Poudre de l'Hôpital. Depuis deux ans je souffrais d'une affection de l'Estomac avec vomissements fréquents qu'aucun médicament n'avait pu soulager. Conduite à la clinique du chirurgien, on n'osa pas tenter une intervention chirurgicale. Tout espoir semblait donc perdu pour moi, quand j'essayai votre **Poudre de l'Hôpital**. Aujourd'hui les vomissements et les douleurs ont disparu et je puis manger normalement. Je vous autorise, si vous le jugez à propos, de publier ma lettre, peut-être pourra-t-elle contribuer à soulager d'autres souffrances.

Madame SAUTEREAU. »

On est enfin arrivé à trouver une spécialité **LA POUDRE DE L'HOPITAL** qui donne des résultats surprenants dans les **dyspepsies, aigreurs, gastrites, dilatations, gastralgies, vomissements** et tous les maux d'estomac. Cette spécialité, véritable découverte scientifique, régularise l'intestin en aidant l'action de la nature, donc elle guérit la **constipation** et **l'entérite** ; elle chasse la **bile** et donne une active circulation du sang, supprimant ainsi les **migraines, insomnies, vertiges** et tous les **accidents du retour d'âge** dus à une mauvaise circulation du sang. Agir sur l'estomac et l'intestin, organes étroitement liés pour rendre utile l'alimentation humaine, voilà le grand résultat obtenu par la **POUDRE DE L'HOPITAL**.

Essayez de prendre cette spécialité si connue à Paris, prescrite par des médecins spécialistes, et vous serez étonnés des résultats, car **LA POUDRE DE L'HOPITAL** est une spécialité vraiment scientifique qu'il était utile de signaler à nos lecteurs. — **Prix : 7.70 (impôt compris).**

Votre pharmacien peut vous procurer de « **La Poudre de l'Hôpital** » (en poudre ou en comprimés) dans les 24 heures, chez tous ses fournisseurs de gros.

PARIS, Pharmacie Normale, 19, rue Drouot,

NEVERS : Pharmacies BERNAMONT, REUILLON, FOURNIER.

CLAMECY : Pharmacie PILGRAIN ; — **CORBIGNY** : Pharmacie MIGNIOT ; — **DECIZE** : Pharmacie CARRE ; — **LUCENAY** : Pharmacie FOUACHE ; — **LA CHARITE** : Pharmacie du Dr DUMONT — **GUERIGNY** : Pharmacie BOIRON ; — **SAINT-BENIN-D'AZY** : Pharmacie GIRARD : **SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER** : Pharmacie SUISSE ; — **SANCERRE**, Pharmacie NÉE : — **LA GUERCHE**, Pharmacie **MOULIN** : — **NERONDES**, Pharmacie JORDONA, CAILLAULT ; — **SANCERGUES**, Pharmacie LEGAL et toutes pharmacies du Cher et de la Nièvre. Si vous êtes éloigné d'un pharmacien, écrivez au Directeur du Labratoire de **LA POUDRE DE L'HOPITAL**, les **Aix-d'Angillon** (Cher), qui vous enverra un flacon avec tous renseignements.

Ch. Ruphy
ANNECY

CHOCOLAT D'ANNECY

Le plus Fin
Le Meilleur

L'ÉLECTRICITÉ

A la campagne, grâce au groupe électrogène

DELCO-LIGHT

à démarrage électrique. Peu encombrant .. Robuste. .. Entretien nul
Eclairez vos FERMES, vos MAGASINS, vos MAISONS DE CAMPAGNE

Avec le DELCO-LIGHT

qui donne la force et vous éclaire
Groupe complet depuis........ 4.600 fr.

Pour tous renseignements, devis et demande de catalogue, s'adresser :

François LOYE
INGENIEUR-ELECTRICIEN
43, Avenue de la Gare, BOURGES — Agent exclusif (Cher et Nièvre)
GROUPE EN DEMONSTRATION DANS SES ATELIERS

CHARBONS - BRIQUETTES

MARQUE A. F. A.
de la Société des Aciéries de France

HOUILLÈRES D'AUBIN
Pour INDUSTRIE, GAZ, BATTAGE
CHAUFFAGE

Pour prix et renseignements, s'adresser :

Francisque CHARMOT, Fourchambault
Agent pour la Nièvre, l'Allier et la S.-et-L.

ENTREPRISE de TRANSPORTS

Par camions-auto ou chevaux

SABLE, GRAVIER SUR WAGONS P.-L.-M.
ET ECONOMIQUES

TAUPIN 6, rue de la Passière, NEVERS, tél. 4-36.
et COULANGES-LES-NEVERS, tél. 4.63.

CONSEIL AUX DAMES

ABBÉ SOURY 1732-1810

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.

Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang, l'estomac* et les *nerfs*, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de familles feront prendre à leurs fillettes la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour leur assurer une bonne formation

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* feront usage de la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** qui leur assurera la guérison

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies : Le flacon, 6 fr, plus impôt 0 fr. 60, total 6 fr. 60 36

AVEC 10 FRANCS ON PEUT GAGNER

500.000 fr.

en achetant un Bon Panama **GARANTI** remboursable par un Lot de 500.000 francs à 400 francs au minimum.

Les Bons Panama qui distribueront : 125 lots de 500.000 francs — 125 lots de 250.000 francs — 255 lots de 100.000 francs — 255 lots de 10.000 francs — 12.500 lots de 1.000 francs et deux Millions de Lots à 400 francs, sont vendus 10 fr. en souscrivant et le reste 25 fr. par mois, pendant 11 mois. Liste après tirage. Renseignements gratuits. Prochain tirage 15 novembre 1922. Envoyer 10 fr. Crédit Central des Valeurs à Lots, rue Audra, à DIJON.

Pourquoi essayer tant de remèdes quand vous savez que la

POTION DARBEL

calmera de suite et guérira rapidement votre **toux opiniâtre**, votre **bronchite chronique**, votre **asthme, catarrhe, emphysème**, et toutes **affections de poitrine.**

RÉSULTATS SURPRENANTS. Flacon 4f75, fco 6f50. Ttes Pharcies et Sté Cie **SPÉCIALITÉS, 76, Rue Réaumur, PARIS**

SOCIÉTÉ L'HIRONDELLE

Capital : 55.000 fr. — 6, rue Claude-Tillier, NEVERS — Directeur, J.-B PERRAULT

Voitures de place - Voitures de remise - Voitures spéciales pour mariages

Location de Chevaux, Voitures, Automobiles pour Maisons bourgeoises

Messageries pour Sancoins

Garage - Atelier mécanique de réparations - Soudure autogène

Réparation et rectification de Cylindres pour carters, etc., d'Automobiles et Tracteurs Agricoles

FOURNITURES DIVERSES POUR AUTOMOBILES *Téléphone* : 1-39

CAMP DE MARS-SUR-ALLIER

BAISSE DE PRIX sur les toitures et charpentes pour hangars agricoles ou autres à partir de 45 francs la ferme. Prix exceptionnel pour hangars entiers.

BRIQUES à 60 francs le mille par quantité de 10.000 et 70 francs le mille au-dessous de 10.000.

A LIQUIDER : un lot de bonneterie, sous-vêtements et habillements.

S'adresser tous les jours de 8 heures à 17 heures, le Samedi de 8 heures à 12 heures.

Garage PHILIZOT (Corbigny)

Agence des Automobiles
CITROEN, UNIC & BELLANGER

Locations, Réparations

Entrepôt Agricole

G. VACHERAT

à Bourbon-l'Archambault (Allier)

VENTES EN GROS

Graines fourragères - Compositions pour prairies
ENGRAIS - TOURTEAUX

SONS, FARINES ET GRAINS POUR LE BETAIL
RIZ

Demandez prix franco votre gare

BONS DU TRESOR 6 %

à 3 ou 5 ans
EXEMPTS D'IMPOTS

On souscrit, dès maintenant, SANS FRAIS au

Comptoir National d'Escompte de Paris

Agence de Nevers

et dans les Bureaux de

LA GUERCHE & SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

LES BONS DE LA DEFENSE NATIONALE SONT RECUS EN PAIEMENT

CAUSE DÉPART

A VENDRE

Propriété près Draguignan 3 hect. vignes, oliv. fruit. maison 6 p. confort. Eau de la Cie. Garage. Vue spl. terras. ombrag. mais. jard. basse-cour, etc. Px : 65.000 dét. s. dem. affaire qui plaira.

Alimentation situat. excel. recet. 650 f. p. j. long bail, logement 5 p. Px : 25.000 fr. Voir sans tarder l'AGENCE DEPARTEMENTALE, Draguignan (Var). 10333

ACHETEURS MOTO MODERNE avec chassis side-car. S'adresser au bureau du journal. 10257

TRAVAUX DE FORGE
REPARATIONS D'OUTILS AGRICOLES
CARRIER et MONET, à Lange-Rollin, par Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre). 10331

GARAGE H. PREVOST ∴ DECIZE

Téléphone 26

Agences : PEUGEOT — DELAGE — CITROEN

Voitures neuves et occasions en magasin
Locations de Voitures Confortables

TRANSPORTS PAR CAMIONS ET CAMIONNETTES

Suis acheteur toutes quantités

Charbon de Bois

Bois de papier : TREMPE, PIN, etc..
Faire offres avec prix : CALLIER-MICET, bois, Dijon. 10324

VERMICELLERIE DU CENTRE

LUCAS ET Cie

19, rue Voltaire, à MOULINS

PATES ALIMENTAIRES

Les meilleures et les moins chères
Exiger la marque « LE MOULIN »

On demande de bons REPRESENTANTS pour la Nièvre et le Cher

Déménagements

Par Camion automobile et par fer

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRANSPORTS

Tous tonnages, toutes distances

PRIX MODERES

Stock de pièces détachées pour Camion Berliet de 4 et 5 tonnes

PRESTAIL
SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (Nièvre)

PELLETERIES & FOURRURES

Gilbert TISON

27 & 29, Rue des Bouchers, MOULINS (Allier)

VETEMENTS CRAVATES, MANCHONS
TRANSFORMATIONS ET REPARATIONS
CORBEILLES DE MARIAGES
Descentes de lit et couvertures pour Voitures enfants

Mégisserie, Peaux et montage Tapis

En saison d'hiver, achat de Sauvagines, Martres, Fouines, Renards, Putois, Loutres, etc.

Bois de chauffage

MOULEE PREMIERE QUALITE
Livrée à domicile

LE STERE : 28 francs
SCIAGE A VOLONTE
CHARBONNETTE, le stère : 20 francs

LANCERY

9, Faubourg de Lyon, NEVERS — Tél. 3-49